



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

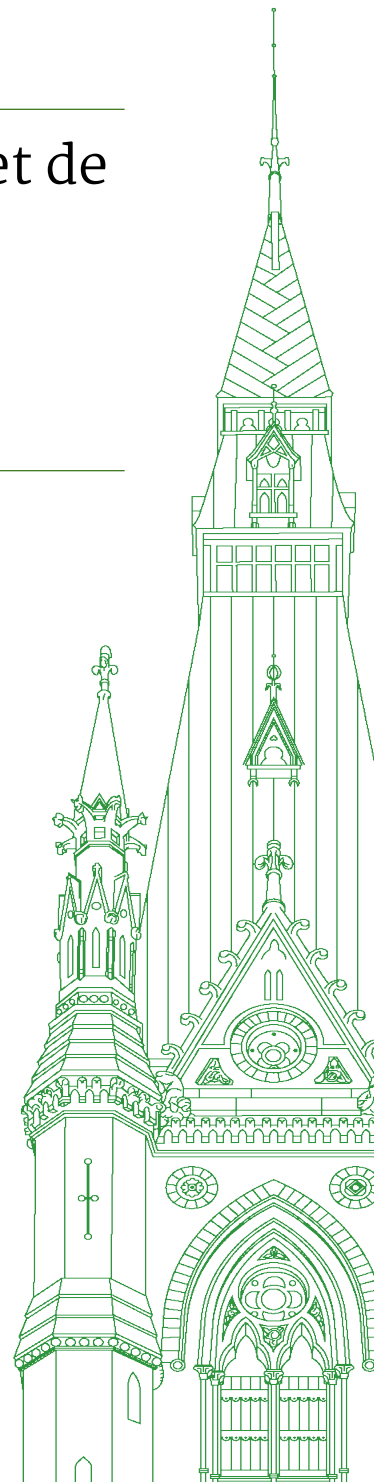
Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 015

Le jeudi 27 novembre 2025

Présidente : Julie Dzerowicz



Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le jeudi 27 novembre 2025

• (1530)

[Traduction]

La présidente (Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 15^e réunion du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes. La réunion d'aujourd'hui se déroule en format hybride. Un certain nombre de personnes, dont Mme Zahid, qui est membre du Comité, se joindront à nous par Zoom.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité. Pour ceux qui sont sur Zoom, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation: le parquet, l'anglais ou le français. Pour ceux qui sont dans la salle, nous vous encourageons à utiliser votre oreillette et à sélectionner le canal désiré, soit l'anglais, soit le français.

Pour veiller à ce que tout le monde respecte le temps imparti, je vous ferai signe lorsqu'il vous restera une minute. Je vous avertirai ensuite lorsque votre temps sera écoulé et que votre microphone sera éteint.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Je rappelle à tout le monde de ne pas parler en même temps, car cela complique la tâche de nos interprètes. Veuillez adresser tous vos commentaires à la présidence. Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main. Le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour gérer l'ordre des interventions.

Je vous remercie à l'avance de votre coopération.

[Français]

J'aimerais aussi souhaiter la bienvenue à M. Mario Simard, qui remplace aujourd'hui un membre du Comité.

[Traduction]

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 16 septembre 2025, le Comité reprend son étude du système d'immigration canadien.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins du premier groupe de la réunion d'aujourd'hui. À titre personnel, nous accueillons Margareta Dovgal, analyste des politiques publiques. Nous accueillons Allan Ralph Basa, défenseur de la réforme des politiques sur les aidants naturels et fondateur de la Canadian Caregivers Assistance Organization. De Toronto Global, en ligne par Zoom, nous accueillons Daniel Hengeveld, vice-président, Attraction des investissements.

Bienvenue à tous. Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions.

Nous allons commencer par Mme Dovgal, pour cinq minutes.

Margareta Dovgal (analyste des politiques publiques, à titre personnel): Merci beaucoup.

Madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du Comité, bonjour. C'est un plaisir d'être ici.

Bien que je sois en mesure de vous présenter un point de vue sur le système d'immigration du Canada en tant qu'employeur et analyste des politiques en ressources naturelles, il existe de nombreux points de vue comparables. Ils témoignent de l'importance de bien faire les choses en matière d'immigration pour l'économie canadienne. Mais aujourd'hui, je veux vous en parler à titre personnel, en tant que personne qui réfléchit profondément à ces questions, afin d'aborder les dimensions culturelles et sociales qui doivent être prises en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'immigration au Canada.

L'efficacité du système d'immigration du Canada doit se mesurer selon les besoins et les demandes des Canadiens. Il doit être éthique et équitable pour ceux qui cherchent à venir au Canada pour une vie meilleure, que ce soit pour un court séjour ou pour le reste de leur vie. Surtout, il doit être favorable au maintien d'un tissu social de grande confiance et à la cohésion dans l'identité nationale.

L'unité parfaite est peu probable dans une société diversifiée et pluraliste, mais nous ne pouvons pas laisser le mieux être l'ennemi du bien. L'immigration, c'est plus que ce qui compose une fraction de notre marché du travail. À une époque où les taux de natalité sont bien inférieurs au taux de remplacement naturel — nous en sommes actuellement à 1,25 par femme —, le choix des personnes que nous attirons et la façon dont nous les admettons déterminent essentiellement l'avenir de notre composition sociale et démographique. Il n'y a pas d'approche neutre sur le plan des valeurs. Tout ce qui tend à le prétendre cède aux valeurs qui se taillent le plus efficacement la part belle dans le système.

L'approche neutre sur le plan des valeurs n'a pas réussi à gagner la confiance du public, à assurer l'équité administrative pour les nouveaux arrivants, ni à favoriser une vision culturellement sensible de la croissance de la population. Elle a en revanche permis à ceux qui ne respectent pas les lois et les valeurs canadiennes d'agir en toute impunité pour exploiter notre processus d'immigration. Selon un sondage mené par Abacus le mois dernier, une multitude de Canadiens, soit 49 %, voient l'immigration d'un œil quelque peu ou très négatif. Seul le quart d'entre eux en a une perception positive. D'autres sondages révèlent une perception plus négative encore chez ceux qui ont immigré au cours des dernières décennies.

J'imagine que vous avez entendu beaucoup de témoignages dans le cadre de cette étude, ou même avant, selon lesquels les programmes d'immigration sont manipulés. L'afflux parallèle d'immigrants par la porte de derrière des établissements postsecondaires en est un exemple. Je vis à Vancouver, et bon nombre de mes amis...

[Français]

Mario Simard (Jonquière, BQ): Madame la présidente, j'invoque le Règlement. Je suis désolé d'interrompre la témoin, mais je souhaite que mon amie l'interprète puisse se rendre jusqu'à la fin de la réunion. Je pense qu'elle va manquer d'air si nos amis les témoins ne ralentissent pas le débit.

• (1535)

[Traduction]

La présidente: C'est vrai. Madame Dovgal, vous parlez très vite. Pour nos interprètes, je vais vous demander de ralentir un peu. Merci.

Margareta Dovgal: Merci. C'est apprécié.

Il y a de la réunification qui se fait, et cela a une incidence injuste sur les Canadiens comme sur les immigrants qui sont de nouveaux arrivants. On incite les immigrants respectueux des lois à envisager toutes sortes de stratagèmes contraires à l'éthique, comme de faux emplois, des demandes d'asile douteuses et des mariages fictifs pour rester au pays, tout cela sous prétexte de... Eh bien, beaucoup d'autres le font aussi.

Les Canadiens non immigrants ne sont pas naïfs, ils voient tout cela se produire également, ce qui contribue davantage à miner la confiance envers l'immigration.

J'appuie les principes que la députée Rempel Garner a l'intention de faire valoir dans ses propositions d'amendements au projet de loi C-12, particulièrement les efforts visant à faire en sorte que les criminels soient tenus responsables de leurs crimes, un aspect crucial pour assurer le bon fonctionnement du système, mais je tiendrais également compte de questions plus générales ici.

Au lieu de vous donner plus de statistiques ou de faits, comme je suis sûre que le Comité en a déjà entendu beaucoup, j'ai une petite histoire à vous raconter.

En 2017, je suis déménagée d'Ottawa à Vancouver. Mon camion de déménagement, qui contenait la plupart de mes effets personnels, a été volé dans la région du Grand Toronto. Contrairement à ce qui arrive souvent, mes effets personnels ont été retrouvés dans la région de Brampton. J'ai récupéré mes photos de famille et les cendres de ma mère; ce ne sont pas toutes les victimes d'actes criminels qui ont cette chance.

Il y a une raison pour laquelle je vous raconte cette histoire. La police de Peel a porté des accusations pour de multiples crimes liés à ce vol, notamment pour fraude par chèque et possession de biens volés. Il y avait un réseau de criminels dont la plupart, selon la police, étaient des ressortissants étrangers. Apparemment, l'un des hommes a été expulsé pour d'autres infractions avant la date du procès. Un autre était en cavale, sans adresse fixe la dernière fois que j'ai eu des nouvelles de la police, qui m'a informée qu'elle demanderait son expulsion également, si jamais il refaisait surface. À l'époque, la police m'a informée que c'était relativement courant et qu'en fait, le Canada était une cible de choix pour les criminels transnationaux accusés de crimes allant de petits délits au trafic de drogue, d'armes et de personnes.

De plus, j'ajoute que nous ne faisons rien non plus pour éviter l'importation de tensions sectaires, et il est clair que l'approche neutre sur le plan des valeurs en matière d'immigration ne sert plus les Canadiens.

Ma propre mésaventure a anéanti mon sentiment de sécurité et ma confiance que le Canada est un endroit relativement sûr. La réalité, c'est qu'en tant que pays...

La présidente: Il vous reste une minute.

Margareta Dovgal: ... nous avons choisi de... Je m'excuse, mon temps de parole a-t-il été réduit?

La présidente: Il vous reste une minute, et si vous n'arrivez pas à terminer, ne vous inquiétez pas. Il y aura une période de questions, et vous aurez l'occasion de terminer.

Margareta Dovgal: Je vous remercie.

Essentiellement, nous avons choisi de privilégier une vision naïve et idéaliste de l'immigration qui suppose que tous les nouveaux arrivants sont de bons petits scouts, que toute défaillance du système ne découle que de problèmes de coordination ou de ressources, que tout le monde arrive ici comme une page blanche avec des points de vue parfaitement neutres sur tous les autres habitants du pays, comme notre propre système d'immigration semble le présumer en ce qui concerne les nouveaux arrivants eux-mêmes.

Sous la pression du public, le gouvernement fédéral se penche sérieusement sur les chiffres et les voies d'immigration. C'est un travail important. J'encourage le Comité à se demander sérieusement si la structure actuelle du programme favorise la sécurité publique et la cohésion sociale et, dans la négative, ce qui pourrait être fait pour l'améliorer.

Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions. Je vous remercie.

La présidente: Merci beaucoup, madame Dovgal.

Nous passons maintenant à M. Basa, pour cinq minutes.

Allan Ralph Basa (défenseur de la réforme des politiques pour les aidants et fondateur, Canadian Caregivers Assistance Organization): Merci beaucoup, madame la présidente.

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance pour l'honneur et le privilège de participer à cette discussion très importante. Je remercie particulièrement la députée Salma Zahid, qui nous aide depuis de très longues années.

En tant que témoin devant cette auguste assemblée, je vais me concentrer sur le sujet des seuils d'immigration, même si je crois qu'il est impossible de parler véritablement de ces seuils sans également tenir compte du processus d'immigration. Ces deux éléments sont indissociables, et le fait de les aborder ensemble renforcera la position que je présente aujourd'hui.

L'un des changements les plus importants qu'on trouve dans le Plan des niveaux d'immigration 2025-2027 est une réduction des cibles d'immigration globales. L'« approche axée sur le Canada » met en évidence l'intention du gouvernement d'accorder la priorité aux immigrants qui travaillent déjà au Canada au titre de permis temporaires, en leur offrant une voie d'accès plus claire vers la résidence permanente, mais cela soulève une question cruciale: devons-nous vraiment abaisser les niveaux d'immigration ou devrions-nous réparer le système lui-même?

Permettez-moi d'illustrer mon propos par l'exemple des aides familiaux.

Les aides familiaux jouent un rôle unique et essentiel dans la société canadienne, et pourtant, dans le programme pilote d'immigration des aides de soins à domicile, le plafond est fixé à seulement 2 750 demandes chacun pour la garde d'enfants et le soutien à domicile.

En septembre 2025, 34 000 demandes avaient déjà été soumises pour l'ensemble des programmes des aides familiaux. De janvier à décembre, IRCC n'a traité que 4 200 demandes. À ce rythme de seulement 14 %, le ministère ne pourra traiter que 4 816 demandes de plus cette année. Parallèlement à cela, le plafond pour le programme pilote d'immigration des aides de soins à domicile demeure de 5 500 demandes au total.

Compte tenu de cette capacité de traitement si limitée, des milliers de demandes d'aides familiaux au Canada resteront dans les limbes. Ce plan a des répercussions négatives sur les aides familiaux non seulement en raison du faible plafond établi, mais aussi parce que le Canada a de plus en plus besoin d'aides familiaux. Des niveaux d'immigration restrictifs et la lenteur de traitement exacerbent les problèmes existants.

De nombreux aides familiaux sont forcés de rester avec des employeurs abusifs et subissent de l'exploitation simplement parce que leur statut est lié à leur emploi. L'arriéré est énorme, et les possibilités limitées dont nous disposons ne font qu'aggraver la situation.

Les aides familiaux ne sont pas de simples travailleurs. Ils sont l'épine dorsale du système de soutien social du Canada, ils permettent au gouvernement d'économiser des milliards de dollars en services sociaux. Ils permettent à des familles de s'épanouir, à des parents de participer pleinement au marché du travail et à des aînés de vivre dans la dignité. Leur contribution renforce à la fois l'économie et le tissu social du Canada.

J'estime que les limites d'immigration et le plafond pour les aides familiaux sont beaucoup trop bas, et ce, pour plusieurs raisons.

Il y a d'abord l'impact humain. Les aides familiaux acceptent des années de séparation de leur propre famille, d'exploitation et de mauvais traitements à cause de leurs chances limitées d'obtenir la résidence permanente.

Il y a aussi les besoins du marché du travail. Le Canada fait face à des pénuries persistantes. De nombreux aides familiaux sont des professionnels qualifiés dont les qualifications et les compétences pourraient profiter à notre économie si on leur donnait la chance de faire la transition vers la résidence permanente.

La troisième raison est la cohérence politique. L'augmentation des niveaux d'immigration pour les aides familiaux contribuerait à la priorité déclarée du gouvernement de mener les travailleurs étrangers temporaires compétents déjà au Canada vers la résidence permanente.

Quatrièmement, il y a les obstacles systémiques. Ce plafond peu élevé crée un goulot d'étranglement. Les aides familiaux perdent leur statut, puis se retrouvent en difficultés financières, et les employeurs sont accablés d'exigences coûteuses pour soumettre des évaluations de l'impact sur le marché du travail.

Les délais de traitement sont tels que l'obtention de la résidence permanente semble comparable à faire passer un éléphant par le trou d'une souris. Il faut rappeler que le plan d'immigration du

Canada pour 2025 met l'accent sur deux éléments clés: une approche axée sur le Canada et la réunification des familles.

● (1540)

S'il y a un groupe de travailleurs qui mérite une part équitable des seuils consentis, selon ces priorités, c'est bien celui des aides familiaux, ceux qui sont au Canada depuis le plus longtemps, qui ont déjà énormément contribué à notre société et à notre économie, mais qui demeurent pris en otage par le rêve insaisissable de la résidence permanente.

La séparation prolongée de leur famille va à l'encontre du pilier même de notre système d'immigration: la réunification des familles. Comme le dicton juridique nous le rappelle, justice différée est justice refusée.

Chers collègues, une hausse des seuils d'immigration pour les aides familiaux et l'amélioration de la capacité et des temps de traitement contribueraient à faire de notre système d'immigration un système non seulement juste et humain, mais aussi efficace pour répondre aux besoins du Canada en matière de main-d'œuvre et de développement.

Ce n'est pas seulement une question de chiffres. Il s'agit de personnes, d'équité et de bâtir un Canada qui valorise vraiment la contribution de ceux qui prennent soin de nos enfants, de nos aînés et de nos personnes les plus vulnérables.

Je vous exhorte donc respectueusement à réévaluer le resserrement des niveaux d'immigration. Le Canada ne peut pas se permettre de perdre ces talents et ces compétences, surtout dans le contexte des défis économiques et commerciaux constants auxquels il est confronté. Au contraire, nous avons besoin d'une main-d'œuvre forte et fiable. En soutenant les aides familiaux, nous protégeons non seulement notre marché du travail, mais aussi la force même de notre économie et de notre société.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Basa.

Enfin, nous allons passer à M. Hengeveld, pour cinq minutes.

Daniel Hengeveld (vice-président, Attraction des investissements, Toronto Global): Merci, madame la présidente; merci aussi aux vice-présidents et aux honorables membres du Comité. C'est un privilège de comparaître devant vous aujourd'hui.

Mes observations portent sur un pan particulier du système d'immigration du Canada: les voies d'accès à l'immigration pour les entreprises qui permettent à des travailleurs qualifiés, des fondateurs et de hauts dirigeants de bâtir des entreprises et de créer des emplois ici.

Toronto Global est l'agence d'investissement direct étranger pour la région du Grand Toronto, la capitale commerciale et financière du Canada, qui génère près de 20 % du PIB national. Nous sommes une organisation sans but lucratif financée par les trois ordres de gouvernement, et notre mission est d'attirer des entreprises internationales pour qu'elles s'établissent ici et y développent leurs activités. Celles qui le font créent de bons emplois ici, diversifient nos marchés et contribuent à notre prospérité.

Nous aidons les entreprises à prendre de l'expansion dans la région du Grand Toronto en faisant la promotion de la région et en donnant des conseils sur les sites, les données, les règlements et les partenaires, souvent en concurrence directe avec d'autres régions du monde. Nous n'offrons pas d'incitatifs financiers dans le cadre de notre travail. Lorsqu'une entreprise choisit la région de Toronto, c'est rarement parce que nous dépensons plus que nos concurrents, mais plutôt parce que nous avons une proposition de valeur solide grâce aux atouts intrinsèques de la région du Grand Toronto et du Canada dans son ensemble. Les entrepreneurs viennent s'établir ici pour nos talents et parce qu'ils ont confiance que leur personnel pourra se construire une vie stable ici. La politique d'immigration peut être un avantage concurrentiel clé pour inciter les entreprises à choisir le Canada.

Depuis sa création, Toronto Global a aidé plus de 320 entreprises à s'établir dans la région de Toronto, créant ainsi plus de 37 000 emplois dans des secteurs comme la fabrication de pointe, les sciences de la vie, les technologies propres et l'intelligence artificielle. Celles-ci dépendent des travailleurs canadiens et des programmes d'immigration destinés aux gens d'affaires, qui permettent aux entreprises de faire venir les talents internationaux spécialisés dont elles ont besoin pour lancer leurs activités.

Chaque semaine, notre équipe discute avec des dirigeants d'entreprises mondiales qui comparent le Canada à des pays qui déplacent rapidement des cadres supérieurs et qui offrent des voies claires pour passer d'un statut temporaire à un statut permanent. De plus en plus, ils expriment des inquiétudes et nous demandent de les transmettre aux décideurs. Je suis ici aujourd'hui principalement en tant que messager pour ces clients.

Nous entendons trois thèmes récurrents.

Premièrement, les entreprises s'inquiètent de la prévisibilité sur les principaux points de transition: le renouvellement des permis de travail, les changements de statut des personnes mutées à l'intérieur de l'entreprise de la résidence permanente jusqu'aux dernières étapes vers la citoyenneté. Les entrepreneurs comprennent que les contrôles de sécurité et de l'intégrité sont essentiels. Ce qu'ils trouvent difficile, c'est l'incertitude liée au fait que l'examen des dossiers se prolonge et qu'il n'y ait pas d'échéances ni de communication claires. Il est donc difficile pour les hauts dirigeants de planifier la prochaine phase de croissance de leurs activités au Canada.

De plus, ceux qui déménagent leur famille ici ont l'impression d'être laissés dans l'ignorance en ce qui concerne l'école et le logement. Pour une personne responsable d'une équipe au Canada, cette incertitude devient à la fois un risque pour l'entreprise et un stress personnel.

Deuxièmement, nos clients mentionnent l'expérience des travailleurs qui sont déjà ici dans des postes permanents, qui paient des impôts et se bâtissent une vie chez nous. Beaucoup nous disent qu'il devrait être au moins aussi important de garder ces travailleurs que d'en faire venir de nouveaux. Ils voient une grande logique économique dans l'idée de créer une voie plus claire entre le statut de résident temporaire et la résidence permanente pour les personnes qui ont déjà démontré leur engagement envers le Canada grâce à un emploi stable, à un salaire admissible, à des compétences en demande, à des vérifications policières et à des déclarations de revenus.

Troisièmement, le système de sélection actuel fondé sur des points, qui favorise assez raisonnablement les jeunes candidats,

peut avoir des conséquences imprévues pour les cadres supérieurs. Les fondateurs, les cadres supérieurs et les spécialistes les plus expérimentés à la fin de la quarantaine et dans la cinquantaine peuvent trouver étonnamment difficile d'être admissibles à la résidence permanente, même lorsqu'ils sont à la tête d'investissements majeurs. Pour les entreprises qui doivent décider où installer leur siège social ou qui ont des mandats internationaux, la capacité d'assurer un avenir à long terme au Canada à ces administrateurs chevronnés est souvent déterminante.

Certains clients proposent des améliorations relativement ciblées. Ils recommandent notamment une communication plus claire lorsque les demandes nécessitent des vérifications de sécurité ou des antécédents complexes, des normes de service réalistes, des mécanismes ou des volets spéciaux respectés, qui seraient réservés aux cadres supérieurs jouant un rôle central dans des investissements d'envergure...

• (1545)

La présidente: Une minute.

Daniel Hengeveld: ... tout en assurant un examen rigoureux.

Je tiens à souligner que, malgré ces préoccupations, le Canada et la région du Grand Toronto demeurent très attrayants pour nos clients. Ils accordent de la valeur à notre stabilité, nos institutions, nos universités et nos communautés. Ils ne disent pas que le système est brisé, mais que l'amélioration de la prévisibilité et de la transparence des voies d'accès à l'immigration pour les gens d'affaires accroîtrait les principaux avantages du Canada au sein d'un marché mondial hautement concurrentiel pour les capitaux et les talents.

Je vous remercie de me donner l'occasion de vous faire part de ces points de vue. Je serai heureux de répondre à vos questions.

La présidente: Merci, monsieur Hengeveld.

Vous avez pris un peu moins de cinq minutes; nous vous en sommes reconnaissants.

Nous allons maintenant commencer la première série de questions. Les interventions seront de six minutes chacune. Je demande aux témoins d'être le plus bref possible et de ne pas parler trop rapidement.

Je demande aussi à mes collègues de poser des questions précises.

Monsieur Redekopp, vous disposez de six minutes. Allez-y.

Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Madame Dovgal, j'ai lu votre article sur notre culture nationale.

Sous le gouvernement libéral actuel, nous avons vu des taux d'immigration records et peu de planification relative au logement, à l'infrastructure ou à l'intégration. À votre avis, est-ce que cette approche relative à l'immigration de masse sans un cadre cohérent a contribué aux ruptures sociales et économiques que nous connaissons au pays?

Margareta Dovgal: Les données probantes sont claires: nous sommes face à une situation où l'on déshabille Pierre pour habiller Paul. Sur papier, on voit les avantages sur le plan de l'économie et de la durabilité démographique associés à l'immigration, mais dans les faits, les pressions sont importantes.

Je travaille aussi pour la défense du droit au logement. Dans certaines villes comme Vancouver, les loyers sont inabordables. Il y a des liens directs avec le taux d'immigration et les augmentations de prix que nous avons connues au cours de l'année...

La présidente: Madame Dovgal, je vais arrêter l'horloge quelques secondes.

Veuillez s'il vous plaît parler clairement et un peu plus lentement. Je vous demanderais aussi de parler un peu plus près du microphone. Merci.

• (1550)

Margareta Dovgal: Excusez-moi. Merci beaucoup.

Je crois que le phénomène que vous décrivez est juste et qu'il contribue à la rupture culturelle. Je crois que bon nombre de jeunes Canadiens de ma génération sont profondément inquiets quant à leur avenir. Nous avons choisi de régler un problème, l'effondrement démographique, sans faire le travail approfondi, difficile et nécessaire de veiller à ce que les infrastructures puissent supporter tous les gens qui arrivent au pays.

Brad Redekopp: Est-ce qu'il y a un manque d'emplois? Nous n'avons peut-être pas déployé suffisamment d'efforts pour aider ces gens à trouver un emploi. Est-ce que nous faisons parfois venir des immigrants au pays alors que nous ne devrions pas le faire?

Margareta Dovgal: Oui, je crois qu'il se passe beaucoup de choses. Il y a notamment la concurrence associée à l'immigration. Je crois qu'il est juste de dire que dans certains cas, nous n'avons pas les travailleurs canadiens requis pour pourvoir certains emplois, ou il y a des emplois que les travailleurs canadiens ne veulent pas faire, que ce soit des emplois hautement qualifiés ou des emplois dans les services. L'immigration représente une solution dans certains cas.

Je crois que nous avons travaillé un peu trop intensément à accroître le nombre d'immigrants un peu aveuglément. Ainsi, les Canadiens ressentent beaucoup de pression. C'est pourquoi le soutien de la population à l'égard de l'immigration a été aussi bas au cours des dernières années.

Brad Redekopp: Les conservateurs ont demandé que les niveaux d'immigration soient liés à des facteurs comme notre capacité de loger les gens, les emplois disponibles, les soins de santé, plutôt qu'à des chiffres aléatoires tirés de nulle part qu'une personne a lancés. Seriez-vous favorable à ce type de politique d'immigration pragmatique qui privilégie l'intégration plutôt que l'idéologie?

Margareta Dovgal: Oui, je serais favorable à l'idée de politiques d'immigration pragmatiques, absolument.

Je pense que ce que je fais valoir également, c'est que nous ne devons pas nous concentrer uniquement sur l'économie. Si nous faisons cela, nous nous soumettons à la dynamique du système. Cette dynamique ne produit pas le type de résultats que nous souhaitons obtenir en ce qui concerne la composition et la confiance élevée que, selon moi, les Canadiens s'attendent de notre société. C'est l'une des raisons pour lesquelles des immigrants comme mes parents sont venus dans ce pays et continuent d'y venir depuis des décennies: ils veulent être en sécurité. Ils veulent avoir un endroit où

ils peuvent se respecter mutuellement et vivre dans une société pluraliste. Je pense que nous avons échoué sur certains des aspects économiques de l'immigration récemment, mais aussi sur les aspects culturels.

Brad Redekopp: Parlez-moi un peu plus du volet culturel. Qu'aimeriez-vous que l'on fasse différemment pour nous aider à maintenir et à améliorer le volet culturel dont vous parlez?

Margareta Dovgal: Je pense que l'article auquel vous faisiez référence tout à l'heure traite de l'approche plus large que nous adoptons à l'égard de l'identité canadienne. Cela dépasse certainement le champ d'action de ce comité.

Nous devons définir ce que signifie être Canadien, et nous sommes en quelque sorte postnationaux. Bon nombre des personnes qui vivent dans ce pays viennent d'endroits différents, parlent des langues différentes et ont des origines ethniques différentes. C'est la force du Canada.

Nous ne pouvons pas le faire en vase clos où l'accent est mis sur le regard honteux et quelque peu dégoûté que nous portons sur la façon dont nous en sommes arrivés là et sur la façon dont ce pays a été fondé, si nous voulons présenter un front uni sur qui nous sommes. Beaucoup d'immigrants avec lesquels je discute, qui arrivent ici aujourd'hui, ne voient rien d'autre dans le fait d'être Canadien que des valeurs civiques. Pour eux, ce n'est pas un argument particulièrement fort ou convaincant. Je pense que c'est difficile, mais nécessaire, d'une manière générale.

En ce qui concerne l'immigration plus particulièrement, j'aime beaucoup l'idée générale de poursuivre les personnes qui enfreignent ouvertement le pacte lié à l'immigration. Elles ne respectent pas la loi. Elles présentent de fausses demandes pour tenter d'entrer dans le système. Je pense que ce sont là des mesures fondamentales que nous pouvons prendre pour garantir l'intégrité du système d'immigration et veiller à ce qu'il reflète les valeurs auxquelles les Canadiens s'attendent.

Brad Redekopp: Pour paraphraser ce que vous avez dit, nous devrions avoir des règles strictes. Si vous enfreignez les règles, si vous enfreignez nos lois, si vous ne respectez pas les normes culturelles que nous avons en matière de lois juridiques, vous ne devriez pas être autorisé à rester dans le pays. Est-ce bien ce que vous dites?

Margareta Dovgal: C'est exact. Il est essentiel que les règles soient claires et appliquées de manière transparente. De même, il est très important que ces règles ne soient pas appliquées isolément.

Brad Redekopp: En ce qui concerne cet aspect culturel, vous avez fait référence à notre ancien premier ministre Trudeau, qui a déclaré que nous vivons dans un monde postnational. Vous avez utilisé ce terme, mais vous avez ajouté qu'il pouvait encore avoir une valeur et une signification.

Dans quelle mesure est-il important de maintenir cela afin que les nouveaux arrivants s'intègrent dans ce que nous appelons le Canada?

Margareta Dovgal: Je pense que le postnationalisme est une réalité, mais il ne s'agit pas d'un objectif concret, et il ne devrait pas en être un. L'évolution du Canada au cours des deux dernières décennies, en partant des fondements où l'anglais et le français... Il y a eu la colonisation et les peuples autochtones qui vivaient ici avant l'arrivée des Européens. Le Canada a évolué dans une perspective postnationale au cours des vingt dernières années.

Cela ne veut pas dire que cette approche doit nous guider. C'est une réalité que nous devons accepter, mais nous devons aussi créer un espace pour les conversations importantes qui ont lieu actuellement sur ce que signifie être Canadien en 2025 et dans l'avenir.

• (1555)

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à Mme Salma Zahid, pour six minutes.

Salma Zahid (Scarborough-Centre—Don Valley-Est, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci à tous les témoins.

Monsieur Basa, mes questions s'adresseront à vous. J'ai eu le plaisir de vous rencontrer, vous et les aides familiaux de votre organisation, à de nombreuses reprises. Je tiens vraiment à vous remercier de défendre les intérêts des aides familiaux.

Les aides familiaux jouent un rôle très important en prenant soin de nos familles et de nos proches. Ce sont des travailleurs qualifiés qui effectuent un travail pour lequel nous ne trouvons pas de Canadiens. Dans le budget de 2025, le gouvernement a reconnu la valeur des préposés aux services de soutien à la personne en leur offrant un nouveau crédit d'impôt pouvant atteindre 1 100 \$ par année.

Avant de parler des nouveaux projets pilotes, je veux mentionner que le gouvernement a signalé son intention de passer d'un programme pilote temporaire à un programme permanent d'immigration pour les aides familiaux au cours des prochaines années. En vous fondant sur votre expérience de plus d'une décennie de sensibilisation, quels devraient être les piliers essentiels du programme permanent en ce qui concerne le nombre d'admissions, les critères d'admissibilité et les mesures de soutien à l'établissement afin que le Canada puisse répondre de manière fiable à ses besoins en matière d'aides familiaux pour la garde d'enfants en milieu familial et le soutien à domicile tout en traitant ces travailleurs avec l'équité et le respect qu'ils méritent et dont ils ont besoin?

Allan Ralph Basa: Tout d'abord, permettez-moi de profiter de l'occasion pour vous remercier de nous avoir écoutés pendant si longtemps et de nous avoir donné une voix dans notre lutte pour de meilleures politiques et une meilleure reconnaissance des droits. Merci beaucoup d'avoir été avec nous pendant toutes ces années, madame Zahid.

L'exigence relative à l'admissibilité des aides familiaux à la résidence permanente a fait l'objet d'une longue lutte jusqu'à ce que nous obtenions gain de cause dans notre demande de longue date en faveur de l'abaissement du critère d'admissibilité qui correspond à la catégorie de travail des aides familiaux. Dans le même ordre d'idées, dans l'ensemble, le projet pilote d'immigration pour les aides familiaux à domicile est une réponse à la revendication des aides familiaux en faveur d'une réduction des critères d'admissibilité.

Cependant, malgré l'abaissement des critères d'admissibilité, le rêve d'une aide familiale de devenir résidente permanente demeure lointain, un objectif illusoire, compte tenu des défis et des problèmes systémiques. Il y a un énorme arriéré. Il s'agit également d'une très petite partie de la main-d'œuvre immigrante; elle ne représente, je crois, que 0,2 % du total national. C'est un facteur important qui a une incidence sur la demande continue des Canadiens pour des aides familiaux, pour qu'ils soient pleinement intégrés au marché du travail.

Pour ce qui est de l'établissement, les aides familiaux prospèrent. Ils ne comptent pas beaucoup sur le soutien du gouvernement. Ils sont ici pour travailler et pour s'épanouir. Le seul problème, c'est le très faible nombre de places attribuées aux aides familiaux dans les niveaux d'immigration. Il est à noter qu'avec l'arriéré de 34 400 demandes pour les aides familiaux en 2025 et compte tenu de la limite que le gouvernement a fixée — qui n'est que de 14 % cette année —, on parle de seulement 4 816 aides familiaux.

Cependant, comme ce nombre a déjà été atteint, sur les 5 500 personnes qui ont été acceptées en mars dernier dans le cadre du Programme pilote d'immigration des aides de soins à domicile, seulement 600 seront prises en considération. Le reste, soit 4 900, s'ajoutera à l'arriéré de 34 400.

Encore une fois, comme je l'ai dit, ce sont des aides familiaux qui, pendant très longtemps, ont subi les mauvais traitements de leurs employeurs. Ils savent qu'il n'y a pas d'autre moyen que de rester avec leur employeur, quoi qu'il arrive. Qu'ils ne soient accueillis qu'en très petit nombre, à un très petit quota... Ils souffriront à nouveau, car leur permis de travail expirera. Ils souffriront du fardeau financier lié au processus coûteux d'une étude d'impact sur le marché du travail.

Sur le terrain, même si c'est l'employeur qui devrait payer pour l'étude d'impact — qui coûte en moyenne 6 000 \$ —, l'employeur sait que l'aide familial est désespéré et va en assumer le coût. Ce n'est pas censé être le cas. L'aide familiale qui s'accroche à cet espoir et ne veut pas perdre son employeur assumera ce fardeau financier, en plus du coût du permis de travail de, disons, 1 500 \$. Voilà ce qui se passe sur le terrain — et pire encore.

• (1600)

Salma Zahid: Merci.

[Français]

La présidente: Monsieur Simard, la parole est à vous pour six minutes.

Mario Simard: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je veux simplement vous rappeler que le *d* est muet dans mon nom. « Simarde », en français, ce n'est pas très flatteur.

La présidente: Oh, je suis désolée.

Mario Simard: Il n'y a pas de souci, madame la présidente.

Madame Dovgal, j'ai bien aimé que, dans votre déclaration d'ouverture, vous reveniez d'une façon claire et concise sur la question de l'intégration. Pour ma part, je vais vous parler d'une perspective purement québécoise.

Parler de l'immigration et soulever des questionnements à ce sujet crée souvent un tort réputationnel épouvantable, en particulier pour le Québec. Dès que nous parlons d'intégration des migrants ou de la limitation du seuil d'admission des demandeurs d'asile, nous sommes taxés de racistes ou de personnes qui acceptent difficilement la différence. Or, ce n'est pas nécessairement le cas. En fait, il faut regarder la situation dans son ensemble.

Le Québec a reçu plus que sa part de demandeurs d'asile. Il y a eu la période du chemin Roxham. Ensuite, quand M. Trudeau a appelé les migrants à se rendre au Canada, cela a malheureusement créé une pression sur les services publics. Il ne faut pas se le cacher, cela a créé une situation intenable.

D'une part, il faut régler cette question. Il faut surtout faire de l'éducation, non seulement de l'éducation populaire, mais aussi de l'éducation auprès des élus, pour ne pas faire de l'immigration une question idéologique, ce qui est très tendancieux et très pernicieux. Nous le vivons présentement. Il faut donc faire ce travail d'éducation.

D'autre part, il y a aussi un travail à faire en matière d'intégration. J'ai bien aimé votre présentation, puisque vous sembliez insister là-dessus. Il y a un problème d'intégration à partir du moment où des gens viennent ici et ne veulent malheureusement pas vivre avec les autres. C'est malheureux, mais ça arrive. Ça prend quand même un socle identitaire assez fort. Or, il y a une distinction à faire en ce qui concerne l'identité québécoise, où l'identité nationale est très forte. Vous avez parlé tout à l'heure de postnationalisme. Quand j'entendais M. Trudeau dire ce mot, je me demandais s'il en comprenait la signification. L'identité postnationale est initialement un truc utilisé par les Allemands. Étant donné leur passé, on comprend tout à fait qu'ils veuillent passer à une identité postnationale. Dire toutefois qu'au Canada, on est dans un régime d'identité postnationale, c'est complètement farfelu, parce qu'il y a des nations autochtones et il y a la nation québécoise. Il y a donc des cultures particulières auxquelles il faut s'intégrer. Je suis content que vous ayez souligné ça.

J'aimerais que vous nous parliez de la cohésion sociale qui va être nécessaire pour l'intégration des migrants. Je trouverais fort intéressant que vous nous en disiez davantage à cet égard.

[Traduction]

Margareta Dovgal: Merci beaucoup, monsieur Simard.

Je trouve intéressant que vous ayez mentionné l'Allemagne en particulier. L'Allemagne, contrairement au Canada, même si elle a de nombreuses caractéristiques superficielles avec le Canada, a déployé des efforts considérables pour faire de l'intégration une priorité et un élément central de ses politiques d'immigration. C'est l'un des pays qui reçoit des félicitations et des éloges pour avoir accueilli des gens avec beaucoup de compassion, en particulier ceux qui fuient la guerre et les difficultés, en se concentrant réellement sur la façon dont le pays peut s'assurer que les immigrants participent de manière significative à l'économie. L'une des façons d'aborder l'intégration culturelle est de rendre obligatoires les cours d'intégration à l'identité linguistique.

Pour immigrer en Allemagne, il faut parler l'allemand, et je pense que l'exemple du Québec est intéressant. Je suis d'accord avec vous pour dire que dans notre pays et dans le discours sur l'immigration, en particulier dans l'Ouest canadien, d'où je viens, nous ignorons souvent l'exemple du Québec, mais je pense que l'une des façons de réussir est de créer des occasions pour les immigrants de se voir comme des Canadiens, au-delà du simple fait de vivre ici.

Lorsque ma mère allait à l'école pour apprendre l'anglais — je pense que j'étais à la maternelle à l'époque —, le financement de ses cours d'anglais a été interrompu. Elle n'a jamais complètement appris l'anglais. Elle est décédée lorsque j'avais 18 ans. C'est un bon exemple tiré de mon expérience, où le fait de ne pas investir dans quelque chose d'aussi fondamental que l'intégration linguistique a eu d'énormes conséquences, parce qu'elle ne s'est alors jamais sentie vraiment canadienne, et je pense que cela couvre toute une gamme de situations, comme trouver des occasions de socialiser avec les Canadiens, entrer sur le marché du travail et sentir que l'on fait partie de la société à part entière.

• (1605)

[Français]

Mario Simard: Tout à fait.

La présidente: Il reste une minute à votre temps de parole, monsieur Simard.

Mario Simard: Merci, madame la présidente.

C'est symptomatique d'autre chose. Au Canada, le modèle d'intégration est multiculturel. Selon ce modèle, aucune culture n'est au-dessus d'une autre, ce qui correspond à une vision un peu idyllique. Contrairement au reste du Canada, le modèle d'intégration au Québec, qu'on appelle l'interculturalisme, suppose un socle. Ce socle dit aux gens qu'au Québec, ça se passe en français, que c'est un État laïque et que l'égalité des hommes et des femmes n'est pas à questionner. Ces valeurs communes sont mises en avant.

J'ai l'impression qu'au Canada, on n'est pas en mesure de faire ça présentement, ne serait-ce que sur le plan de la langue. Il est impensable qu'une personne s'installe dans un pays sans être en mesure de parler l'une des deux langues officielles. Je comprends qu'en raison de l'expérience de votre mère, ça touche une corde sensible chez vous, mais je crois qu'il faut mettre sur pied des politiques d'intégration beaucoup plus costaudes au Canada.

J'aimerais que vous nous en parliez.

La présidente: Merci, monsieur Simard et madame Dovgal.

Mario Simard: Vous pourrez répondre à cette question par écrit, madame Dovgal.

La présidente: Je vous laisse un peu de temps, madame Dovgal.

[Traduction]

Veuillez répondre en 15 secondes.

Margareta Dovgal: L'identité et l'histoire canadiennes ont commencé avec la Charte des droits et libertés, et il ne faut pas l'oublier.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons passer au deuxième tour, qui sera de cinq minutes.

M. Ma va commencer. Merci.

Michael Ma (Markham—Unionville, PCC): Merci, madame la présidente.

Mes questions s'adresseront à Mme Dovgal.

Vous avez écrit un article sur la culture nationale forte. Plus précisément, vous avez souligné la « difficulté de maintenir la cohésion civique dans une société multiethnique ».

Très brièvement, veuillez définir ce que vous entendez par cohésion civique nationale. À votre avis, comment les niveaux d'immigration des 5 à 10 dernières années ont-ils affecté la cohésion civique nationale au Canada?

Margareta Dovgal: Je suis historienne de formation. Je suis devenue analyste et commentatrice de politiques publiques après avoir passé cinq ans à étudier les religions et les cultures prémodernes de l'Asie de l'Est. J'ai passé beaucoup de temps à examiner ce qu'il faut pour qu'une civilisation se forme et les conditions dans lesquelles elle peut conserver sa pertinence et sa force dans un monde en évolution. La nature des changements que nous observons aujourd'hui au XXI^e siècle est vraiment remarquable. C'est un monde très différent. Les choses évoluent très rapidement.

Dans le contexte actuel, la cohésion civique et l'identité doivent être liées à la façon dont nous maintenons un haut niveau de confiance les uns envers les autres, car les systèmes à eux seuls ne suffisent pas. Les gens doivent pouvoir avoir confiance que la personne avec qui ils partagent un mur, s'ils vivent dans un condo ou une maison en rangée, est quelqu'un qui veillera sur eux. Il s'agit d'avoir confiance dans le fait que les systèmes informels, comme ceux qui existent dans le domaine de l'emploi, seront équitables et ne seront pas biaisés. Ce genre de choses est crucial et fait partie de la solution.

Je pense que le fait de ne pas considérer cela comme une priorité pour notre système d'immigration explique en grande partie les tensions constatées. Cela explique également pourquoi, souvent, lorsque les immigrants arrivent au pays, ils ne comprennent pas pourquoi certaines règles existent, en particulier si personne ne les applique, ce qu'on entend souvent chez les immigrants. Ils demandent: « Êtes-vous en train de me dire que je pourrais simplement mentir dans ma déclaration de revenus? » C'est une chose que j'ai entendue. Je ne souscris pas à ce point de vue, mais beaucoup de gens disent cela parce qu'ils ne comprennent pas le lien entre une grande confiance et l'application de la loi. On peut voir cette grande confiance se désintégrer en temps réel en ce moment.

• (1610)

Michael Ma: À ce sujet, vous avez parlé de la culture et de l'intégration au Canada. Quelles exigences culturelles auriez-vous envers les nouveaux arrivants au Canada pour rétablir la valeur de la citoyenneté canadienne?

Margareta Dovgal: Tout d'abord, il faut respecter la loi. Respectez le pluralisme et que les gens viennent de différents endroits. Si vous avez de la haine envers une personne d'une croyance, d'une ethnie ou d'une identité linguistique différente qui correspond à des tensions et à des divisions sectaires qui viennent de l'endroit d'où vous venez, vous ne devriez pas apporter ces choses avec vous au Canada.

Je pense que c'est une attente raisonnable, et c'est une attente que, malheureusement, nous n'avons pas imposée aux nouveaux arrivants autant que nous aurions pu le faire.

Michael Ma: Dans le même ordre d'idées, quel poids accorderiez-vous aux tests de compétence linguistique et aux examens de citoyenneté dans les exigences en matière de résidence?

Margareta Dovgal: Selon ma propre expérience, je structurerais cela en fonction des catégories d'immigration. On constate différents résultats socioéconomiques chez les immigrants.

Il y a quelques années, j'ai travaillé à Statistique Canada pendant deux ans, dans l'unité de recensement de la population, où je m'occupais principalement des données sur l'immigration, et j'ai travaillé sur certains dossiers où nous avons examiné ce qu'on appelait la base de données longitudinales sur l'immigration. La catégorie d'immigration des immigrants a une grande incidence sur leurs résultats socioéconomiques généraux, y compris les hospitalisations, l'espérance de vie et leur parcours scolaire ou celui de leurs enfants.

Ce fait m'est resté à l'esprit, et je pense qu'il faut en tenir compte dans cette conversation, car si l'on impose des exigences en matière de maîtrise de la langue aux nouveaux arrivants, il faut le faire en veillant à ce qu'ils aient les moyens de s'offrir le type de cours dont ils ont besoin. Un immigrant économique paiera peut-être lui-même pour les cours, mais peut-être que l'État devrait aider les immigrants de la catégorie familiale ou les réfugiés.

Michael Ma: Que diriez-vous d'accorder la citoyenneté canadienne sans que les conditions que vous venez de mentionner soient remplies?

Margareta Dovgal: Je pense que le fait de donner la citoyenneté sans tenir compte de critères comme l'intégration, l'adéquation linguistique et l'adéquation culturelle est une situation unique dans le contexte d'un monde où de nombreuses personnes migrent constamment. Beaucoup d'autres pays semblables au Canada sont des endroits où il est très agréable de vivre. Aucun autre pays, contrairement au Canada, ne fait preuve d'autant de laxisme quant aux normes imposées aux nouveaux arrivants et aux immigrants.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Fragiskatos, pour cinq minutes.

Peter Fragiskatos (London-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie tous les témoins de comparaître aujourd'hui.

Monsieur Hengeveld, merci beaucoup d'être ici. Votre organisation est importante et fait un travail essentiel sur les questions économiques, et c'est là-dessus que portera ma question. Sous la direction du premier ministre Carney, le gouvernement fédéral procède maintenant à des réformes. Un élément clé de ces réformes, le plan des niveaux d'immigration, a été énoncé dans le budget de 2025.

Pour le premier ministre, la politique économique est cruciale pour l'immigration. La politique d'immigration a toujours été — et doit toujours être — fondamentalement liée à la politique économique et à la promotion d'une plus grande croissance économique.

Dans cette optique, pouvez-vous nous donner une ou deux recommandations principales sur ce que vous aimeriez voir dans notre politique d'immigration et qui, selon vous, pourrait favoriser une plus grande croissance économique? Je sais que vous avez fait une déclaration, mais c'est une bonne chose d'avoir maintenant l'occasion d'échanger avec vous à ce sujet.

Daniel Hengeveld: Je pense que j'aimerais revenir à ce que j'ai dit au début de ma déclaration préliminaire en ce qui concerne l'immigration des gens d'affaires, le sujet de mon témoignage aujourd'hui.

Il est important de reconnaître que nos clients évoluent dans un environnement concurrentiel, tout comme le fait Toronto Global. Lorsqu'une entreprise envisage une expansion internationale, non seulement c'est risqué, mais elle évalue un certain nombre d'autres pays en fonction des mérites de la politique d'immigration, de l'accès aux talents, du coût des affaires, de la qualité de vie et de la facilité d'accès au capital. Ce sont des facteurs qui entrent en ligne de compte dans une variété de discussions et de calculs. Au final, les entreprises les considèrent tous lorsqu'elles prennent une décision.

En ce qui concerne votre question sur la politique d'immigration, nous la voyons comme un avantage concurrentiel pour le Canada. Lorsque les entreprises prennent de telles décisions, elles examinent la situation et se demandent comment, dans le cadre de leur expansion internationale, elles pourront faire venir des gens d'expérience au Canada pour implanter leurs activités, faire croître et développer leurs entreprises et ensuite embaucher des travailleurs canadiens. Nos efforts et la politique d'immigration apportent un avantage économique direct, surtout en ce qui concerne l'embauche de Canadiens.

Donc, pour répondre à votre question, je pense que nos recommandations seraient, pour le bien de nos clients, la clarté, la prévisibilité et une communication ouverte en ce qui concerne la politique d'immigration.

Peter Fragiskatos: Merci beaucoup.

Il me reste environ deux minutes. J'aimerais également poser une question à M. Basa.

Il est clair, monsieur, que la prestation de soins apporte un bénéfice social. C'est ce qui en découle dans l'ensemble, mais il y a des répercussions économiques négatives lorsque nous manquons d'aides familiaux. Pouvez-vous nous donner un aperçu de la situation au Canada en ce qui concerne les aides familiaux ou leur pénurie, et de la façon dont vous pensez que le système d'immigration a aidé et, surtout, peut aider dans ce domaine à l'avenir?

• (1615)

Allan Ralph Basa: Je ne sais pas si j'ai bien entendu. J'ai un problème d'audition.

Je pense que le gouvernement doit également se pencher sur le caractère unique des emplois d'aides familiaux, un travail qui se fait en vase clos. Les aides familiaux travaillent dans un milieu familial où il n'y a ni équipe de ressources humaines ni syndicat. Leur vulnérabilité à l'exploitation est donc inhérente à leur fonction.

Je pense que le gouvernement doit sérieusement y réfléchir, parce que le métier d'aide familial est en crise. Au moment où je vous parle, il y a des aides familiaux qui sont tourmentés par les pressions qu'ils subissent dans leur milieu de travail. Le gouvernement devrait se pencher sur la question et mettre en place un mécanisme efficace pour tenir compte de la vulnérabilité de ce type d'emploi.

La présidente: Une minute.

Peter Fragiskatos: Je le comprends et loin de moi l'idée de vous interrompre, mais, comme vous venez de l'entendre, il me reste environ une minute, et, bien que je ne veuille en rien minimiser ces éléments, je veux vous poser la question suivante. Selon vous, le système d'immigration est essentiel, entre autres, pour assurer l'arrivée d'aides familiaux, dont nous avons besoin au Canada. Pouvez-vous nous en parler?

Pouvez-vous nous dire à quel point vous continuez à croire fondamentalement que le système d'immigration est essentiel pour assurer que nous ayons plus d'aides familiaux, dont nous avons manifestement besoin dans la société canadienne? Il ne serait pas très fructueux d'essayer d'en trouver au Canada.

Allan Ralph Basa: Pouvez-vous...

Peter Fragiskatos: Désolé, mais il me reste environ 15 secondes. Le système d'immigration est essentiel pour assurer l'arrivée d'aides familiaux. C'est ce que vous nous dites. Il faut continuer de se tourner vers le système d'immigration pour combler les lacunes. C'est très clair.

Allan Ralph Basa: Oui, en effet.

La présidente: Merci, monsieur Basa.

Merci, monsieur Fragiskatos.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mario Simard: Merci beaucoup, madame la présidente.

Madame Dovgal, je veux revenir sur ce que nous disions plus tôt, parce que je ne veux pas commettre d'impair avec vous. Tout à l'heure, je vous ai parlé du postnationalisme chez les Allemands. Je ne veux pas me faire théoricien, mais je veux seulement vous expliquer mon point de vue.

Cette notion est introduite dans les années 1960-1970 par un philosophe qui s'appelle Jürgen Habermas et qui veut développer, pour les Allemands, un patriotisme. Or, comment peut-on le faire dans les années 1960-1970 chez les Allemands? On ne peut sûrement pas parler de nationalisme, puisqu'on sait ce qui s'est passé durant la Seconde Guerre mondiale. La solution apportée par Habermas est donc de trouver un moyen par lequel les gens issus de l'immigration vont donner leur assentiment aux principes d'association politique de l'Allemagne et à sa constitution. C'est de là que vient l'idée du postnationalisme. Malheureusement, ça a été repris de mauvaise façon par des politiciens ici, au Canada, qui ont dit que nous étions un État postnational.

Selon moi, ce que nous devons plutôt chercher à faire au moyen de notre système d'immigration, c'est développer un sentiment d'appartenance, développer une histoire commune, développer le vivre-ensemble, même si c'est un terme un peu galvaudé. Personnellement, comme Québécois, je ne crois pas qu'on puisse y arriver par le multiculturalisme, où ce qu'on essaie de faire, justement, c'est effacer cette histoire commune, effacer les relents historiques que nous avons dans le vivre-ensemble.

J'aimerais entendre ce que vous avez à dire sur cette intégration, qui nous permet de développer un sentiment commun d'appartenance.

[Traduction]

Margareta Dovgal: Comme le Québec nous le montre, le fait d'être un peuple et une nation, ce n'est pas seulement vivre ensemble dans une même région géographique. C'est plus difficile à mettre en œuvre dans un pays qui a traversé une période de postnationalisme que si nous n'avions jamais emprunté cette voie. Ayant moi-même bénéficié d'une politique d'immigration qui a permis à ma famille de venir d'Europe de l'Est, je suis reconnaissante que ce soit...

[Français]

La présidente: Il vous reste 30 secondes.

[Traduction]

Margareta Dovgal: Je tiens à souligner qu'il incombe maintenant aux dirigeants politiques canadiens de penser sérieusement au-delà du postnationalisme et de tirer des enseignements d'endroits comme le Québec qui n'ont jamais renoncé à leur foi et à leur identité culturelle.

• (1620)

[Français]

Mario Simard: Merci beaucoup.

La présidente: Merci, monsieur Simard et madame Dovgal.

[Traduction]

C'est maintenant au tour de M. Davies, et non de M. Don Davies, pour cinq minutes.

Fred Davies (Niagara-Sud, PCC): Merci, madame la présidente.

Monsieur Hengeveld, pourriez-vous me dresser rapidement le profil des entreprises avec lesquelles vous discutez généralement et qui sont intéressées à venir au Canada? Pouvez-vous nous donner une ventilation par région, de façon générale?

Daniel Hengeveld: Les entreprises avec lesquelles nous travaillons vont des entreprises en démarrage et en expansion basées à l'étranger jusqu'à ce qu'on pourrait considérer comme des entreprises du palmarès Fortune 500.

Elles proviennent de toutes les industries. Nous travaillons avec des entreprises dans tous les domaines, de la fabrication de pointe jusqu'aux aliments et aux boissons, en passant par la technologie et, dans une certaine mesure, l'énergie. Il s'agit d'un groupe très vaste d'entreprises de partout dans le monde. Les marchés auxquels je pense que vous faisiez allusion proviennent généralement en grande partie des États-Unis. Il y en a une partie de l'Europe, principalement du Royaume-Uni et de l'Allemagne, puis de la région indo-pacifique, qui comprend l'Inde, le Japon, la Corée du Sud et, dans une certaine mesure, Taïwan.

Fred Davies: En général, quel serait l'investissement moyen de ces entreprises qui viennent au Canada?

Daniel Hengeveld: Du point de vue des emplois, la moyenne se situerait entre 50 et 80 personnes par investissement. Parfois, il y en a beaucoup plus, parfois, beaucoup moins. Pour ce qui est des immobilisations, c'est habituellement entre 5 et 25 millions de dollars par investissement.

Fred Davies: Merci.

Au cours des dernières années, alors que le système d'immigration s'est effondré, passant d'une politique de frontière ouverte à ce que nous avons aujourd'hui, avez-vous constaté des tendances ou des changements du point de vue des clients et des besoins? Avez-vous constaté une diminution du nombre d'entreprises qui manifestent un intérêt à venir au Canada?

Daniel Hengeveld: Il faut aborder cette question de deux façons. Au début du processus d'évaluation, comme je l'ai dit plus tôt, les entreprises mesurent et évaluent divers facteurs, dont l'immigration. Les changements et les défis liés aux politiques d'immigration font en sorte que les entreprises peuvent classer le Canada à un rang inférieur lorsqu'elles cherchent à prendre une décision quant à l'emplacement.

La deuxième incidence sur les entreprises concerne celles qui se sont établies ici et qui ont utilisé l'un des volets commerciaux pour faire venir un haut dirigeant. Ces entreprises cherchent à faire croître leurs activités, mais elles peuvent avoir de la difficulté, par exemple, à convertir un visa d'un an en statut de résidence permanente. Ces défis font en sorte qu'elles se disent qu'elles ne savent pas si elles pourront continuer à faire croître leur entreprise au Canada. Il peut donc y avoir une pause, un ralentissement par rapport à leurs projections de croissance, et ainsi de suite.

Fred Davies: Permettez-moi de poursuivre dans la même veine. Vous dites que vous avez remarqué une différence en raison de l'incertitude quant à savoir si ces personnes peuvent obtenir la résidence permanente ici.

Daniel Hengeveld: Il est juste de dire que l'incertitude influe sur les décisions d'affaires.

Fred Davies: À votre avis, cette situation a-t-elle eu une incidence sur le niveau d'investissement au Canada?

Daniel Hengeveld: Il est impossible de donner un chiffre exact, compte tenu de la variété des facteurs en jeu. Je pense qu'il est

néanmoins juste de dire que les clients avec lesquels nous travaillons, dont je défends les intérêts aujourd'hui et qui vivent ces difficultés, voient cela comme un risque pour leur démarche de croissance et envisagent donc soit de ralentir cette croissance, soit de la suspendre.

Fred Davies: En ce qui concerne les entreprises que vous représentez ou que vous aidez à venir au Canada, est-ce en moyenne une ou plusieurs personnes qui veulent obtenir un statut au Canada?

Daniel Hengeveld: Si je comprends bien votre question, combien de... Habituellement, il y en a très peu par investissement ou par entreprise qui prend de l'expansion au Canada. Il s'agit d'un ou deux hauts dirigeants.

Leur objectif consiste à apporter leur expertise technique, leurs dirigeants et leur modèle d'affaires au Canada, à prendre de l'expansion ici, puis à embaucher des travailleurs canadiens et à élargir leurs activités. Parfois — dans la grande majorité des cas, en fait —, c'est plutôt temporaire, et il leur faudra un, deux, trois ou peut-être cinq ans pour mettre l'entreprise sur pied et la faire démarrer.

La présidente: Il vous reste une minute.

Daniel Hengeveld: Une fois qu'ils ont atteint ce niveau de confiance, certains retournent dans leur pays d'origine.

Fred Davies: Autrement dit, pour la plupart des entreprises qui viennent ici — je précise qu'il s'agit d'entreprises de grande envergure dotées d'immobilisations substantielles —, les dirigeants qui viennent ici ne restent donc généralement pas au Canada.

Daniel Hengeveld: Disons que certains le font. Certains peuvent choisir de rester ici, de se bâtir une vie ici et d'y faire venir leur famille. D'autres peuvent choisir de retourner dans leur pays d'origine. C'est variable.

Fred Davies: Avez-vous des données à ce sujet?

• (1625)

Daniel Hengeveld: On peut supposer sans se tromper qu'environ un tiers des entreprises avec lesquelles Toronto Global interagit pour les faire venir au Canada se servent des programmes d'immigration des gens d'affaires. On peut supposer sans se tromper que, sur ce tiers, la majorité utilise ces volets commerciaux et envisage de rester ou de retourner. Je crains de ne pas avoir de chiffre exact à vous donner en ce moment.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Zahid, pour cinq minutes. Il s'agira de la dernière période de cinq minutes, puis ce sera tout pour ce groupe de témoins.

Salma Zahid: Monsieur Basa, j'aimerais vous poser une question sur les aides familiaux sans statut. Il s'agit de personnes qui sont venues au Canada légalement, qui ont contribué à notre économie et payé des impôts et qui n'ont perdu leur statut qu'en raison de retards dans le traitement des documents ou de certaines exigences linguistiques.

Croyez-vous qu'il devrait y avoir une amnistie ou un programme pour permettre à ces personnes d'obtenir un statut? Comment faudrait-il s'y prendre?

Allan Ralph Basa: Nous croyons qu'il faudrait accorder une amnistie à ces aides familiaux qui ont perdu leur statut en raison de problèmes systémiques dans le traitement des demandes, c'est-à-dire des retards et un plafond bas. Le gouvernement devrait s'attaquer à ce problème. Le programme d'immigration du gouvernement doit tenir compte des répercussions qu'il a eues sur les aides familiaux à cet égard.

Ces aides familiaux ont passé beaucoup de temps à travailler légalement et ils se sont conformés à toutes les exigences. Pour une raison ou une autre, ce n'est pas de leur faute... Ils sont venus ici légalement. Ils ont joué franc jeu avec les règles établies au moment de leur arrivée et, tout à coup, ils se sont fait prendre en raison de certaines exigences. Ils ont été pris dans l'iniquité des délais de traitement, ce qui a fait en sorte qu'ils se sont retrouvés sans statut. Le gouvernement doit en tenir compte. C'est une question d'équité et de justice dans le système d'immigration, pour lequel le Canada est reconnu.

Je crois sincèrement qu'il faut se pencher sérieusement sur cette question, parce que cela s'est produit dans le passé et que cela se produit encore aujourd'hui. Quand une personne présente une demande — par exemple, dans le cadre d'un programme pilote d'immigration des aides de soins à domicile — et que le permis de travail délivré par le gouvernement n'est que d'un an, au moment où elle reçoit un accusé de réception, elle a déjà perdu son statut.

Il y a plusieurs facteurs à prendre en considération. Par exemple, le gouvernement devrait examiner les répercussions du plafond peu élevé et des longs délais de traitement sur la situation de ces aides familiaux.

Salma Zahid: Merci.

Monsieur Basa, le nouveau programme pilote d'immigration des aides de soins à domicile, lancé en mars 2025, a réduit l'exigence linguistique et accordé la résidence permanente dès l'arrivée, ce que de nombreux aides familiaux nous disent depuis longtemps qu'ils espéraient.

D'après votre travail direct auprès de centaines d'aides familiaux et de leur famille, quelle a été l'incidence la plus positive de ce programme jusqu'à présent?

Allan Ralph Basa: Le programme a mis en évidence l'abaissement tant attendu des critères d'admissibilité. L'effet est positif, mais le système n'est pas prêt pour ce programme par rapport à sa capacité de traiter le nombre de demandes de résidence permanente des aides familiaux. Il y a un plafond très limité et il y a des problèmes systémiques en cours de route, comme l'expiration du permis de travail avant même l'obtention de l'accusé de réception. Ce sont des aspects techniques qu'il faut prendre en considération. Il s'agit d'une conséquence du programme.

Le gouvernement devrait prévoir...

La présidente: Il vous reste une minute.

Allan Ralph Basa: ... qu'à l'acceptation de leur demande, ces aides familiaux se voient délivrer un permis de travail ouvert provisoire jusqu'à ce qu'il soit en mesure de traiter leur dossier — qui, soit dit en passant, est complet et conforme à toutes les exigences. Ainsi, ces aides familiaux, qui attendent leur résidence permanente depuis 5 ou 10 ans, ne se retrouveraient pas continuellement sans statut, souffrant d'être séparés de leur famille et de tout le reste. Encore une fois, les effets sont positifs, mais le gouvernement devrait tenir compte de certains aspects techniques. Il devrait ajuster ses fa-

çons de procéder sur le terrain en fonction de ses capacités limitées à traiter le nombre de demandes de résidence permanente et du plafond très bas pour les aides familiaux.

• (1630)

Salma Zahid: Merci, monsieur Basa. Vos observations sont très éclairantes.

La présidente: Merci à tous les témoins.

[Français]

Je vous remercie de vos déclarations.

[Traduction]

Fred Davies: Madame la présidente, j'invoque le Règlement. Je suis désolé de vous interrompre.

M. Hengeveld a mentionné qu'il n'avait pas les statistiques sous les yeux. Je me demande s'il serait en mesure de présenter un rapport au Comité afin de donner suite à ma question sur le nombre de personnes qui entrent au Canada dans le cadre de son portefeuille d'investissement et qui y restent, par rapport à celles qui quittent le pays.

La présidente: Pourriez-vous soumettre un tel rapport, monsieur Hengeveld?

Daniel Hengeveld: Je vais vérifier si nous avons ces données. Si c'est le cas, je serai ravi de vous les fournir. Je ferai de mon mieux.

La présidente: Je vous en remercie.

Encore une fois, je remercie tous les témoins de leurs excellents témoignages et de leur contribution à cette importante étude.

Nous allons suspendre la séance pendant 5 à 10 minutes pour permettre au prochain groupe de témoins de s'installer.

Merci.

• (1630)

(Pause)

• (1640)

La présidente: Bienvenue à la deuxième partie de la réunion d'aujourd'hui.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des nouveaux témoins.

Si vous participez par vidéoconférence, je vous rappelle de cliquer sur l'icône du microphone pour l'activer et de bien vouloir vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas pour éviter le bruit de fond. De plus, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation: le parquet, l'anglais ou le français.

Pour ceux qui sont dans la salle, je vous encourage tous à utiliser votre oreillette et à sélectionner le canal désiré.

Comme toujours — et je m'adresse plus particulièrement aux témoins —, veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Toutes les observations doivent être adressées à la présidence.

J'aimerais maintenant souhaiter officiellement la bienvenue aux trois témoins du deuxième groupe cet après-midi.

Nous accueillons M. Doug Parton, directeur syndical et secrétaire financier de la section locale 97 du syndicat Ironworkers.

Nous recevons également Mme Shamira Madhany, directrice générale, Canada et directrice exécutive adjointe de World Education Services.

Enfin, nous accueillons M. Peter Copeland, qui est directeur adjoint, Politique intérieure, de l'Institut Macdonald-Laurier.

Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions.

Nous allons commencer par M. Parton de la section locale 97 du syndicat Ironworkers, pour cinq minutes.

Doug Parton (directeur syndical et secrétaire financier, Ironworkers Local 97): Merci, madame la présidente, et merci aux membres du Comité.

Je m'appelle Doug Parton et je suis directeur syndical de la section locale 97 du syndicat Ironworkers, qui représente plus de 2 400 membres dans toute la Colombie-Britannique. Nos membres construisent des ponts, des tours, des barrages...

La présidente: Monsieur Parton, puis-je vous interrompre un instant? Quelque chose obstrue votre caméra. Nous préférons vous voir afin de nous assurer que vous n'êtes pas une voix générée par l'intelligence artificielle. Merci.

Doug Parton: D'accord.

Nous construisons des sites de gaz naturel liquéfié, des infrastructures de transport en commun et des projets industriels pour propulser et faire avancer notre province et notre pays.

Les feronniers sont très fiers de leur métier. Nous investissons beaucoup dans le développement des compétences des apprentis et dans la sécurité. Tous les gens qui exercent notre métier savent qu'ils font partie d'un projet plus vaste: bâtir des collectivités et bâtir le Canada. Notre rôle est de fournir de la main-d'œuvre.

C'est pourquoi cette question est si importante. Le volet construction du Programme des travailleurs étrangers temporaires était censé être un dernier recours lorsque aucune main-d'œuvre locale n'était disponible pour les infrastructures essentielles. Cependant, en Colombie-Britannique, et en particulier dans notre secteur, il a été utilisé beaucoup trop souvent et non pas comme prévu.

Nous constatons que des employeurs utilisent ce programme comme un modèle d'entreprise pour obtenir une main-d'œuvre moins coûteuse et non qualifiée, et non comme une mesure de dernier recours. Ils invoquent des pénuries qui n'existent pas et ils ont recours à des travailleurs étrangers temporaires pour faire baisser les salaires et contourner les gens de métier canadiens qui sont prêts et aptes à travailler, des gens de métier qui ont investi dans leur formation et le développement de leurs compétences.

En fait, les données sur les salaires du guichet-emplois fédéral indiquent des taux inférieurs de 10,44 \$ au salaire horaire réellement versé dans notre secteur. Ces données erronées incitent certains acteurs malveillants à invoquer une pénurie et à importer de la main-d'œuvre moins coûteuse afin d'éviter de payer les salaires équitables négociés dans le cadre des conventions collectives et des accords de planification du travail. Les conventions multipatronales, librement négociées, reflètent fidèlement la perception du marché, sans quoi elles ne seraient pas acceptées.

Cette pression à la baisse sur les salaires n'est pas seulement une question d'équité, c'est aussi une question de capacité à gagner sa vie. Quand les références salariales fédérales sous-évaluent le tra-

vail dans le secteur de la construction de 10 \$ l'heure ou plus et qu'elles ne tiennent pas compte des avantages sociaux, ces chiffres ne font que faire baisser le marché. Les travailleurs peinent alors à se loger, à se nourrir et à se déplacer dans les collectivités mêmes qu'ils contribuent à bâtir.

Le gouvernement a défini le salaire courant comme étant lié à l'admissibilité aux crédits d'impôt à l'investissement, et c'est l'une de nos recommandations. Le nombre de travailleurs étrangers temporaires recrutés dans le cadre du programme de construction est disproportionné, malgré une main-d'œuvre locale forte et des investissements records des syndicats dans la formation.

Cette situation nuit non seulement à nos membres, mais elle affaiblit également le recrutement d'apprentis, compromet les perspectives de carrière des jeunes Canadiens et crée des conditions dangereuses pour les travailleurs qui ne connaissent pas les normes canadiennes et les attentes sur les chantiers.

La sécurité n'est pas négociable dans notre métier. Le travail du fer est dangereux et technique, et il exige une formation rigoureuse. Quand le système permet à des travailleurs non vérifiés d'accéder aux chantiers au moyen d'échappatoires, il met tout le monde en danger. Nous ne pouvons pas compromettre la sécurité pour réduire les coûts.

Je passe à nos recommandations.

La première consiste à exiger une consultation des syndicats et des représentants locaux des métiers de la construction avant d'approuver toute étude d'impact sur le marché du travail liée à un métier, afin de pouvoir confirmer si des travailleurs locaux sont disponibles. S'il y a une offre disponible, l'employeur ne devrait pas obtenir une étude d'impact sur le marché du travail.

La deuxième vise à remplacer les normes du guichet-emplois par des salaires courants précis, qui ont fait l'objet de négociations collectives et qui reflètent les salaires décents et le coût réel de la vie dans des provinces comme la Colombie-Britannique.

La troisième demande de limiter l'accès aux travailleurs étrangers temporaires aux employeurs qui investissent dans la formation des Canadiens et qui ont un plan clair de formation des apprentis pour assurer la transition vers une main-d'œuvre nationale.

• (1645)

La présidente: Il reste une minute.

Doug Parton: Enfin, nous recommandons de suspendre toute approbation pendant la durée de l'examen du nouveau cadre.

Nous soutenons une immigration bien gérée. Nous respectons tous les travailleurs qui contribuent à bâtir notre pays. Nous devons toutefois veiller à ce que le système reflète les valeurs canadiennes, l'équité et l'égalité des chances pour tous. Notre message est simple: investissez d'abord dans les travailleurs canadiens. Donnez-nous les outils et les capacités de formation nécessaires et nous répondrons immédiatement aux besoins en main-d'œuvre du Canada, grâce à une main-d'œuvre locale sûre et qualifiée qui renforce notre économie et offre des carrières enrichissantes dans les métiers spécialisés.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Parton.

Nous passons maintenant à Mme Madhany, qui a cinq minutes.

Shamira Madhany (directrice générale, Canada et directrice exécutive adjointe, World Education Services): Merci, madame la présidente.

Je m'appelle Shamira Madhany. Je suis directrice générale pour le Canada et directrice exécutive adjointe de World Education Services, ou WES.

Au nom de WES, je suis heureuse de participer à cette étude sur le système d'immigration canadien. WES est l'une des cinq organisations désignées par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour évaluer les diplômes d'études dans le cadre du programme Entrée express. Rien qu'en 2024, WES a traité plus de 251 000 demandes, en assumant sa mission plus large en tant qu'entreprise sociale à but non lucratif qui soutient les immigrants, les réfugiés et les étudiants étrangers.

Aujourd'hui, je vais me concentrer sur la manière dont le système d'immigration peut être renouvelé et renforcé afin de soutenir l'avenir du Canada. Comme nous le savons, l'immigration a été fondamentale pour notre prospérité économique et notre identité sociale. Récemment, cependant, le soutien à l'immigration s'est érodé. Les réponses politiques privilégient les solutions à court terme plutôt que la planification à long terme.

Pour bâtir une économie canadienne unifiée, nous devons intégrer pleinement les talents des immigrants à notre marché du travail et ancrer l'immigration dans notre tissu social. La réalité est que plus de 20 % des Canadiens ont plus de 65 ans. La productivité des Canadiens continue d'être à la traîne et le PIB du pays est en baisse, alors que nous avons l'une des populations les plus instruites du G7. Cette situation s'explique en partie par le fait que nous avons une population immigrante très instruite, dont un tiers est sous-employé. Nous avons tous déjà eu une conversation avec un chauffeur Uber qui est un chirurgien ou un ingénieur civil qualifié, voire un infirmier. L'ampleur et la portée de cette inadéquation des compétences coûtent jusqu'à 50 milliards de dollars par an au PIB.

Alors que le gouvernement fédéral adopte l'immigration comme une stratégie d'édification nationale, le Canada a besoin de mécanismes de coordination cohérents et de réformes systématiques pour garantir que les nouveaux arrivants et tous les Canadiens puissent prospérer pour les générations à venir. Pour faire avancer cette vision, WES propose trois recommandations complémentaires.

Premièrement, la planification des niveaux doit aller au-delà des simples chiffres. Elle doit être guidée par des objectifs clairs, des principes et des résultats mesurables. Pour ce faire, il faut créer un nouvel organisme de coordination interministériel, regroupant des ministères fédéraux clés comme Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Emploi et Développement social Canada et Santé Canada. Une approche pangouvernementale et pansociétale signifie que la planification de l'immigration doit s'inscrire dans un effort transversal visant à faire progresser les objectifs économiques et sociaux du pays, y compris les initiatives en matière d'infrastructures, l'accessibilité au logement et la réduction des pénuries de compétences au Canada.

Deuxièmement, nous devons remédier à l'inadéquation des compétences grâce à une stratégie nationale qui inclut la reconnaissance des compétences des immigrants et la mobilité de la main-d'œuvre. D'une part, le Canada invite les professionnels de la santé et les travailleurs spécialisés à venir s'installer au pays au moyen de son système d'immigration. D'autre part, nous ne tirons pas parti de ces

compétences. Des études montrent que 47 % des professionnels de la santé formés à l'étranger travaillent en dehors de leur domaine ou sont sous-employés. Parallèlement, le gouvernement fédéral prévoit une pénurie de plus de 117 000 infirmiers d'ici 2030 et de 20 000 médecins de famille d'ici 2031. Une stratégie harmonisée en matière de compétences garantit l'avenir de la main-d'œuvre canadienne et fait de la planification des niveaux d'immigration un élément fondamental du renouvellement de la population et de la croissance économique.

Troisièmement, nous avons besoin d'un plan de transition complet avec des voies d'accès claires pour passer du statut de résident temporaire à celui de résident permanent. Le gouvernement fédéral a donné la priorité à l'immigration permanente comme fondement de sa stratégie, mais il y a peu de détails sur la transition des résidents temporaires, notamment sur le nombre de personnes qui bénéficieront de voies d'accès et selon quel échéancier.

● (1650)

La présidente: Il reste une minute.

Shamira Madhany: De nombreux résidents temporaires sont au Canada depuis des années, ont un emploi, paient des impôts et contribuent à l'économie. Donner la priorité à la résidence permanente assure la stabilité du système, surtout dans les secteurs qui dépendent des travailleurs temporaires malgré les besoins de main-d'œuvre à long terme.

Madame la présidente, la seule façon de bâtir ensemble un Canada plus fort est de permettre aux nouveaux arrivants de s'enraciner, de s'épanouir sur le marché du travail et de contribuer pleinement à la société.

Merci.

La présidente: Merci, madame Madhany.

Nous passons maintenant à M. Copeland, de l'Institut Macdonald-Laurier, pour cinq minutes.

Peter Copeland (directeur adjoint, Politique intérieure, Institut Macdonald-Laurier): Merci, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du Comité, de m'accueillir. C'est un plaisir pour moi d'apporter ma contribution.

Le consensus autrefois fort du Canada en matière d'immigration s'est effrité. La vague d'immigration de 2022-2024 n'a pas tant créé la crise qu'elle a révélé les limites d'une vision du monde qui considérait l'ouverture, l'autonomie, la mobilité et la diversité comme des valeurs absolues. Un modèle fondé sur l'absence de limites s'est désormais heurté à la réalité, et nous réapprenons que les gens ne sont pas infiniment malléables et que les sociétés ont besoin d'une identité et de normes communes, ainsi que de liens qui les unissent, pour s'épanouir.

Pendant des décennies, la politique a suivi un idéal de société extrêmement ouverte qui minimisait l'importance des frontières, de l'intégration et d'une culture commune. Il en a résulté une identité nationale diffuse, une perte de confiance, des services sous pression et une fatigue civique. Une véritable réinitialisation doit revenir aux principes fondamentaux, à savoir l'objectif de l'immigration et le type de société qu'elle doit soutenir.

Les exemples d'échec du système actuel abondent. La dépendance croissante du Canada à l'égard de la main-d'œuvre migrante temporaire a fait baisser les salaires dans certains secteurs et a consacré des modèles opérationnels à faible productivité. Les employeurs peuvent compter sur un bassin de travailleurs précaires en rotation plutôt que d'investir dans la formation ou les technologies.

La tendance est la même dans le secteur postsecondaire. Les universités et les collèges sont devenus financièrement dépendants des étudiants étrangers, ce qui les pousse à mener des campagnes de recrutement énergiques, à gonfler les frais de scolarité et, dans certains cas, à proposer des programmes de mauvaise qualité et à conclure des partenariats douteux avec des employeurs et des institutions internationales.

Loin d'être une force incontestable, une récente méta-analyse réalisée en 2020 estime qu'il existe une forte corrélation négative entre la diversité ethnique locale et la confiance sociale à court terme dans toutes les études. Cela laisse entendre que des normes, des coutumes, des manières, des croyances et des comportements communs sont essentiels pour tout faciliter, des interactions de base dans la rue à une coopération, à une intégration et à une confiance accrues, et à des niveaux plus élevés d'interaction sociale. Les données sur la confiance en témoignent. L'Enquête sociale générale du Canada montre que la confiance générale en autrui est restée stable — à environ 54 % — de 2000 à 2013, avant de baisser à environ 45 %.

Au cours des 20 dernières années, le Canada a vu la confiance sociale décliner et devenir plus fragmentée et fragile, avec des plus grandes poches de méfiance et de solitude précisément dans les grandes métropoles diversifiées où le nombre d'immigrants et la population générale augmentent le plus. On pouvait s'y attendre lorsque la proportion d'immigrants dans la population est passée de 15 à 25 %, sans compter les résidents non permanents et les citoyens nés à l'étranger, comme c'est le cas depuis le début des années 1990. Ces pressions sont aggravées par des faiblesses dans l'intégrité des frontières. L'arriéré des demandes d'asile, l'application incohérente de la loi et les programmes de résidence temporaire permissifs ont érodé la confiance dans le système, ce qui a ouvert la voie au crime organisé, aux réseaux de traite des personnes et aux conflits politiques motivés par la diaspora qui sont devenus monnaie courante dans les rues de nos grandes villes et sur les campus.

L'immigration a également servi à masquer des défis démographiques profonds. Le taux de fécondité total du Canada est tombé à un creux historique de 1,25 l'année dernière. Les immigrants arrivent souvent avec des structures familiales plus solides mais, au fil du temps, bon nombre d'entre eux adoptent les mêmes attitudes hyper-individualistes qui freinent la fécondité nationale. Utiliser l'immigration pour dissimuler le déclin démographique est non seulement mathématiquement impossible, mais cela montre aussi que la volonté de se marier et d'élever une famille, l'un des désirs humains les plus fondamentaux et naturels, un désir crucial pour le bien-être individuel et social, est une préoccupation secondaire pour les décideurs.

De plus, les biens collectifs fondamentaux s'affaiblissent sous l'effet d'une autonomie et d'une mobilité incessantes. La Global Flourishing Study, une étude mondiale sur l'épanouissement, montre que le mariage, la stabilité familiale, les liens communautaires, la participation religieuse et le sentiment d'être utiles sont des indices essentiels du bien-être humain. Notre engagement fon-

damental à l'égard de l'ouverture, de l'autonomie, de l'individualisme et du choix, comme l'illustrent les valeurs qui animent notre système d'immigration, met simultanément à rude épreuve plusieurs de ces piliers, et le Canada fait maintenant piètre figure dans bon nombre d'entre eux.

Je dirais que ces défis ne sont pas seulement techniques, ils sont philosophiques. L'immigration s'inscrit dans un écosystème culturel, économique, démographique et identitaire, de sorte que toute réforme doit commencer par un changement de vision du monde. La diversité n'est une force que lorsqu'elle est intégrée dans un cadre unificateur. Notre vision originale du multiculturalisme reflétait cette réalité. Comme Michael Bonner le souligne dans un article pour l'Institut Macdonald-Laurier...

• (1655)

La présidente: Il vous reste une minute.

Peter Copeland: ... la commission d'enquête parlementaire qui a précédé la naissance du multiculturalisme officiel n'a mentionné ce terme qu'à deux reprises et a mis l'accent sur l'idée d'« acculturation », soulignant la nécessité d'intégrer les immigrants dans le mode de vie canadien et de mettre en place un système harmonieux pouvant favoriser l'unité dans la diversité, des conseils qui n'ont pas été pris en compte dans l'élaboration de la politique officielle.

Je pense que nous devrions nous inspirer du Danemark, qui a mis en place un régime d'immigration et d'intégration assez restrictif et rigoureusement géré. Il limite les entrées, en particulier de demandeurs d'asile et de migrants peu qualifiés, et il subordonne l'octroi d'un permis de séjour de longue durée et de prestations sociales à l'intégration, les immigrants devant démontrer leur participation au marché du travail, leur autosuffisance et leur conformité civique. La justification de la politique lie explicitement le contrôle de l'immigration et la préservation de leur État-providence, reconnaissant que l'immigration sans restriction peut mettre à rude épreuve la solidarité sociale, redistribuer injustement le fardeau et éroder la confiance et la cohésion.

L'immigration peut être une source profonde de bienfaits si nous prenons davantage en considération son rythme, son ampleur, la promotion de la confiance sociale et l'intégration.

La présidente: Merci, monsieur Copeland. Il vous restait quatre secondes.

Nous allons maintenant commencer notre première série de questions, d'une durée de six minutes.

Nous allons commencer par Mme Rempel Garner.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Merci, madame la présidente.

Je vais commencer par poser des questions à M. Parton.

Monsieur Parton, au début du mois de septembre de cette année, vous avez été cité dans un article de presse où vous avez dit que certains:

[...] font venir des travailleurs étrangers temporaires pour les payer deux fois moins que les autres travailleurs et surenchérisent sur les employeurs qui soutiennent les programmes d'apprentissage, investissent dans les Canadiens pour former la prochaine génération de travailleurs de la construction. Résultat? Vous perdez l'appel d'offres parce que vous n'êtes plus compétitif.

Le Comité entend souvent des témoignages selon lesquels nous devons maintenir les niveaux d'immigration élevés que le Canada a connus au cours des dernières années, mais je trouve cela incompatible avec les données qui montrent que nous avons une grave crise de l'emploi chez les jeunes.

Pouvez-vous revenir sur votre déclaration et nous expliquer pourquoi il est important d'éliminer le Programme des travailleurs étrangers temporaires et pourquoi il est peut-être plus important de former les jeunes Canadiens, d'examiner les mesures de productivité au sein de l'industrie et d'encourager ces mesures plutôt que de compter sur l'immigration pour combler certaines de ces lacunes?

Doug Parton: Oui, absolument.

Lorsque j'ai parlé des salaires qui sont inférieurs de 10,44 \$ à la norme, je parlais du salaire type fixé par la Division de la recherche économique et des statistiques pour un feronnier. Dans notre syndicat, ce salaire est bien sûr supérieur, probablement de 45 à 50 %.

Je voudrais parler du travail accompli par ma section locale pour attirer spécifiquement les jeunes Canadiens, jeunes femmes et jeunes hommes, à participer à ce que nous appelons un « camp d'entraînement », où ils passent de deux à trois semaines. C'est une sorte de préapprentissage, où ils gagnent de l'argent tout en apprenant. Nous avons accueilli dans ce camp 140 jeunes femmes et jeunes hommes, et 102 sont toujours parmi nous. Le taux de rétention était de 80 %. Tous ces jeunes travaillent pour un salaire de départ de 30 \$ l'heure, et ils ont tous commencé leur apprentissage.

Lorsque nous parlons des travailleurs étrangers temporaires, je pense que le salaire médian en feronnerie était de 30 \$ à 31 \$ l'heure. Pourquoi, en tant que jeune, si c'était le salaire le plus élevé que j'allais obtenir en tant que compagnon d'apprentissage après avoir suivi toute cette formation, devrais-je même commencer à pratiquer ce métier, alors que je pourrais gagner 18 ou 19 \$ l'heure chez Tim Hortons?

• (1700)

L'hon. Michelle Rempel Garner: Puis-je vous interrompre, pour gagner du temps?

Il y a cette perception erronée ou un peu trompeuse, je pense, que les niveaux élevés de travailleurs étrangers temporaires — qu'ils viennent dans le cadre du volet traditionnel des travailleurs étrangers temporaires, ou à des niveaux insoutenables par l'intermédiaire de permis d'études — ne privent pas les jeunes Canadiens de possibilités de premier emploi.

Pensez-vous que cette affirmation est vraie? Ou, d'après ce que vous avez vu dans votre syndicat, est-ce que vous avez en fait observé le contraire, à savoir que cela prive effectivement les jeunes Canadiens de possibilités?

Doug Parton: Oui, c'est le cas. Cela coupe également l'herbe sous le pied du système d'apprentissage.

Il y a quatre ou cinq ans, 80 % de tous les travailleurs étrangers temporaires en feronnerie sont venus en Colombie-Britannique. Il était statistiquement impossible que cela soit une situation idéale pour la Colombie-Britannique... C'est devenu un modèle économique fondé sur les bas salaires. Lorsque vous payez de bas salaires dans la ville de Burnaby... Si vous faites une recherche sur Google en ce moment pour savoir combien d'argent il faut gagner pour se payer un loyer dans cette ville, vous constaterez que c'est environ 42 \$ l'heure.

Non seulement nous réduisons les salaires des travailleurs canadiens ordinaires, mais nous causons aussi du tort aux travailleurs étrangers temporaires.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Pour que ce soit bien clair, vous conseillerez au Comité de recommander que le gouvernement élimine le Programme des travailleurs étrangers temporaires et réduise les autres catégories de permis de travail temporaires afin de se concentrer davantage sur la formation en apprentissage et la recherche de possibilités pour les jeunes Canadiens. Est-ce exact?

Doug Parton: Oui. Encore une fois, je reviens à mes recommandations.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Merci.

Pour le temps qu'il me reste, je vais m'adresser à M. Copeland.

Vous avez parlé un peu du modèle danois et de la nécessité de l'intégration.

C'est parfois un sujet tabou, mais je pense qu'on commence à voir une perte de cohésion culturelle au Canada. Nous devons faire preuve d'une grande sensibilité dans la manière dont nous abordons ce sujet afin de ne pas éroder le pluralisme canadien dans le cadre de ce débat. Cependant, nous ne pouvons pas non plus présumer que le pluralisme canadien sera maintenu sans mener de discussions structurées à ce sujet. Vous avez parlé du modèle danois.

La présidente: Il vous reste une minute.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Dans le temps qu'il me reste, pourriez-vous faire quelques recommandations au Comité? De plus, seriez-vous disposé à présenter des recommandations écrites supplémentaires sur la façon de réaliser l'intégration dont vous avez parlé dans votre intervention?

Peter Copeland: Bien sûr, je me ferai un plaisir de vous fournir des recommandations écrites supplémentaires.

Je suis d'accord pour dire que c'est un équilibre délicat à maintenir. Quand je pense à l'intégration, il faut s'assurer qu'il y a des responsabilités et des devoirs de la part des immigrants, mais il faut aussi offrir un soutien adéquat.

Je pense que le modèle danois est intéressant, en ce sens qu'il subordonne à des conditions l'octroi de certaines prestations, tant pour les catégories de résidents temporaires que pour les résidents permanents. Les travailleurs temporaires doivent en fait démontrer leur propre capacité à assumer le coût des prestations pour différents types de services sociaux, de soins de santé, etc. À long terme, pour obtenir un statut permanent, ils doivent démontrer une participation continue au marché du travail, des connaissances civiques et l'acquisition de la langue. Le Danemark est un pays qui a une loi sur l'intégration. Plusieurs autres pays comme le Canada, des pays semblables, comme les Pays-Bas et l'Allemagne, ont des choses de ce genre. C'est quelque chose que nous devrions envisager d'intégrer, peut-être dans la Loi sur le multiculturalisme ou la citoyenneté...

La présidente: Je vous remercie.

Nous passons maintenant à M. Zuberi, pour six minutes.

Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Je vous remercie, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Je vais commencer par Mme Madhany. Je vous suis très reconnaissant pour votre témoignage, pour ce que vous nous avez dit et pour votre expertise dans le domaine, qui consiste à aider les nouveaux arrivants à trouver un bon emploi au Canada, au niveau qui correspond à leur formation et à leur expérience. C'est vraiment une mission très salubre et importante que vous accomplissez.

Dans le budget fédéral de 2025, il y a un nouveau programme, le Fonds d'action pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers, qui est doté de 97 millions de dollars. Ce fonds est lié à ce dont vous avez parlé dans votre témoignage. Selon vous, comment ce fonds aidera-t-il à faire ce que vous avez souligné, à savoir veiller à ce que les nouveaux arrivants occupent un emploi convenable, adéquat et à temps plein dans leur domaine?

• (1705)

Shamira Madhany: Les 97 millions de dollars sont un pas dans la bonne direction, en ce sens qu'un financement est prévu. Cependant, ce qui va devenir vraiment important, c'est ce qui manque: il faut un système harmonisé dans lequel les procédures d'octroi des permis d'exercice sont claires pour les personnes, les nouveaux arrivants, avant et après leur arrivée, et il faut une coordination entre les ministères fédéraux, les provinces et les organismes d'attribution des permis pour qu'ils travaillent de concert et pour que les personnes qui viennent ici n'aient pas de mal à savoir où obtenir des renseignements, comment obtenir un permis d'exercice et quels sont les délais.

J'espère que les 97 millions de dollars seront consacrés à des approches systémiques, avec des normes nationales et harmonisées: une personne se rend dans la province de son choix, elle est en mesure de déterminer très rapidement combien de temps il lui faudra et quel permis elle obtiendra, et elle peut ensuite contribuer immédiatement à notre économie. C'est un bon début, mais... il faut des approches systémiques et des normes harmonisées, essentiellement aux niveaux national et provincial, en collaboration avec les organismes d'attribution des permis.

Sameer Zuberi: Le fait que vous témoigniez à ce sujet aidera, j'en suis sûr, si ce n'est déjà fait, à souligner et à mettre en évidence le fait que ces fonds réservés devraient être consacrés exactement à ce que vous avez dit: travailler avec les provinces et les organismes de réglementation professionnelle, qui sont réglementés par les provinces. Comme je viens du Québec, je sais qu'il y a plus d'une quarantaine d'ordres professionnels qui sont réglementés par le gouvernement provincial, entre autres pour les comptables, les avocats, les médecins ou le personnel infirmier. À votre avis, parmi toutes ces professions dans chaque province, quelles devraient être les priorités?

Shamira Madhany: Actuellement, ce que nous savons, c'est que le profil démographique du Canada montre qu'une personne sur trois s'apprête à quitter le marché du travail. Avec le vieillissement de la population, c'est dans le secteur de la santé qu'il y aura des pénuries. Nous savons que le gouvernement fédéral a fait une priorité des professions de la santé. Donc, ce que je considère comme la priorité, ce sont les médecins, le personnel infirmier et les personnes qui exercent une profession adjacente, dans le domaine de la santé, par exemple les techniciens de laboratoire médical. La deuxième priorité serait les enseignants.

Sameer Zuberi: Les médecins posent un défi parce que leurs ordres professionnels sont toujours très prudents quand il s'agit d'élargir l'admission.

Au-delà de ce que vous avez déjà dit, la reconnaissance des titres de compétences est nécessaire pour que des professionnels qualifiés intègrent certains secteurs. Avez-vous quelque chose à ajouter pour réduire les délais de reconnaissance des titres de compétences dans certains secteurs qui exigent des compétences particulières?

Shamira Madhany: Bien sûr. Toute la question de la reconnaissance des diplômes et attestations d'études a été réglée. C'est ce que fait World Education Services.

Le problème, c'est la reconnaissance et l'évaluation des compétences, et c'est actuellement une lacune, parce qu'il n'y a pas d'outils normalisés pour évaluer les acquis professionnels, c'est pourquoi nous utilisons des indicateurs de substitution comme l'absence d'expérience canadienne.

Il nous faut des outils normalisés qui ont recours aux technologies pour comprendre comment les compétences peuvent, au fond, être transférées au contexte canadien en milieu de travail, afin que les personnes concernées puissent rapidement obtenir un permis et commencer à travailler. C'est une lacune qu'il faut combler.

La présidente: Vous avez une minute.

Sameer Zuberi: Je vous remercie.

Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet? Vous avez mentionné qu'il se passe des choses pour les professions spécialisées, mais vous avez dit qu'en dehors des diplômes et attestations d'études, il doit y avoir une validation de l'expérience professionnelle antérieure et sa transposition en une interprétation que nous, au Canada, pouvons apprécier.

Voulez-vous préciser comment cela peut être fait?

• (1710)

Shamira Madhany: Ce qu'il faut, au fond, c'est un processus de reconnaissance des compétences plus rapide, plus équitable et plus transparent. Il faut que les exigences soient harmonisées entre les organismes d'attribution des permis des gouvernements fédéral et provinciaux. Il faut une collaboration intergouvernementale pour que les responsables de l'immigration n'agissent pas séparément des organismes chargés de la santé et de l'attribution des permis, et il faut des résultats mesurables. Il faut mettre en place un cadre de compétences pour que tout le monde travaille ensemble, plutôt que de laisser les agents chargés de l'immigration, du marché du travail et de la santé agir séparément. Ce qu'il faut, c'est un cadre de reconnaissance des compétences.

La présidente: Je vous remercie.

Madame Cody, je suis heureuse de vous souhaiter la bienvenue. Je n'avais pas remarqué que M. Redekopp était parti, mais soyez la bienvenue.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

Mario Simard: Merci beaucoup, madame la présidente.

Monsieur Copeland, je veux juste vérifier que l'interprétation fonctionne bien et que vous n'entendez pas ma voix rugueuse, mais la douce voix des interprètes.

Peter Copeland: Oui, ça fonctionne.

J'écoute l'interprétation, mais je peux aussi parler français.

Mario Simard: M'en voilà ravi.

Peter Copeland: Je vais quand même parler en anglais, toutefois.

Mario Simard: C'est excellent.

Dans votre déclaration d'ouverture, vous avez fait allusion au multiculturalisme et à la fameuse commission Laurendeau-Dunton.

Pour la petite histoire, rappelons que la commission Laurendeau-Dunton visait à définir une identité canadienne sur la base du biculturalisme et du bilinguisme. Ce qui est arrivé à la fin, c'est qu'on a laissé de côté le biculturalisme au profit du multiculturalisme. C'était l'affaire de Trudeau père, qui ne voulait pas nécessairement donner de place au Québec sur le plan constitutionnel. L'histoire a cependant fait qu'on a tourné la page sur le biculturalisme et qu'on s'est concentré sur un système d'intégration qu'on voit aujourd'hui et qu'on appelle le multiculturalisme, où toutes les cultures sont sur un pied d'égalité. Or, selon ce que disent plusieurs analyses, lorsqu'on met toutes les cultures sur un pied d'égalité, autant dire qu'on n'en reconnaît aucune, ce qui est quelque peu problématique.

Je vous dis ça parce que je pense que, dans l'établissement d'un système d'intégration des migrants, le multiculturalisme n'est pas suffisamment efficace pour arriver à créer des identités collectives.

Ma formation politique a déposé à de nombreuses reprises un projet de loi visant à extraire le Québec de l'application du multiculturalisme afin de forger notre propre système d'intégration, que nous présentons comme étant celui de l'interculturalisme, qui repose sur un socle. L'interculturalisme, au Québec, repose sur un socle commun. Ça veut dire qu'il y a une langue commune, qui est le français, et qu'il y a des principes qui sont incontournables, notamment la laïcité et l'égalité entre les hommes et les femmes. Pour être Québécois, il faut donc en quelque sorte accepter d'adhérer à ces principes.

J'ai une question assez simple pour vous. Ne pensez-vous pas que chaque province devrait avoir la possibilité, dans le contexte de la fédération canadienne, d'avoir son propre système d'intégration? Est-ce qu'il n'y aurait pas là une façon de développer davantage de cohésion sociale, de développer davantage le sentiment d'appartenance? Est-ce qu'il n'y a pas là une piste de solution?

Je suis prêt à vous écouter à ce sujet.

[Traduction]

Peter Copeland: Je pense que le reste du Canada a beaucoup à apprendre de l'approche du Québec pour créer, entretenir et maintenir une culture nationale et locale forte. Je pense que ce que vous évoquez au Québec se trouve, en fait, dans les autres pays que j'ai mentionnés brièvement dans ma dernière réponse. Ils ont des lois distinctes qui subordonnent l'intégration et l'obtention de prestations, ainsi que d'autres éléments de cette nature, à certaines exigences. Je pense qu'il y a de nombreuses façons pour les provinces de parvenir à avoir une culture locale ou provinciale forte. Le Canada, par l'intermédiaire de sa Loi sur le multiculturalisme ou de modifications à d'autres lois, comme la Loi sur la citoyenneté, pourrait effectivement adopter certaines des initiatives que le Québec a prises, je pense, avec succès pour promouvoir la cohésion, l'identité commune et les valeurs communes.

• (1715)

[Français]

Mario Simard: À propos de valeurs communes, je vais vous raconter une anecdote. Je vous laisserai ensuite y réagir.

En 1998, alors que j'étais un étudiant de l'Université d'Ottawa, on nous avait présenté une vaste recherche canadienne pour définir ce qu'est l'identité canadienne dans l'américanité, c'est-à-dire ce qui fait la distinction entre un Canadien et un Américain.

Quand on posait la question à un Québécois, sa réponse était assez simple. Ce qui venait en premier, c'était la langue. La culture venait en deuxième. La troisième réponse avait frappé mon imagination parce que, aussi étrange que ça puisse paraître, c'étaient nos téléromans. Ne me posez pas la question, je ne sais pas pourquoi c'est ainsi, mais c'est ce qui est arrivé.

Quand on posait la question à un Canadien anglais, il nous disait que, ce qui faisait la distinction entre lui et un Américain, c'était la nature publique de notre système de soins de santé et le fait qu'on était dans le multiculturalisme, et non dans le melting-pot.

N'y a-t-il pas quelque chose à définir, en quelque sorte? Est-ce le multiculturalisme qui fait qu'on peine à définir ce qu'est l'identité canadienne, ce à quoi elle ressemble, quelles en sont les principales articulations et quels en sont les axes?

Personne ne veut utiliser ce type de réflexion aujourd'hui, car ce serait aller à l'encontre du discours dominant selon lequel il faut être ouvert à l'autre, se laisser transformer par l'autre, être une société d'accueil qui ne met pas de paramètres d'intégration.

Si vous êtes en mesure de le faire, j'aimerais que vous me donniez quelques indications sur ce qui définit l'identité canadienne. Je le cherche encore, même après de nombreuses années, même après plus de 20 ans.

[Traduction]

La présidente: Vous avez 30 secondes.

Peter Copeland: C'est une excellente question.

Il y a eu comme un feu de paille à la suite de l'agression américaine, une sorte de flambée identitaire anglo-canadienne définie par l'antiaméricanisme. Au-delà d'un attachement relativement insignifiant et ténu au hockey, à la politesse, à l'amabilité, au sirop d'érable et à des choses de ce genre, le Canada anglais a une identité assez frêle.

Je pense que c'est précisément parce que nous mettons l'accent sur tous ces engagements formalisés envers l'ouverture et la diversité. Je pense que quand on fait ça, on se retrouve dans une situation où... Je pense que c'est vrai pour une grande partie de la classe cosmopolite des professionnels qualifiés et des cadres d'aujourd'hui, en ce sens qu'elle a sa place n'importe où, mais aussi nulle part. En fait, ça ne correspond pas à ce que nous apprend l'anthropologie humaine. Les gens ont besoin d'attaches, d'amitiés, d'engagements, et il faut que ces choses soient stables dans le temps. Il faut prendre des engagements durables envers des personnes et des lieux particuliers ainsi qu'envers certaines valeurs et pas d'autres, tout en étant ouvert d'esprit et tolérant. Il n'y a absolument aucune incompatibilité.

J'aime à penser...

La présidente: Monsieur Copeland, je vous remercie. Nous avons largement dépassé le temps imparti. Vous pourrez peut-être poursuivre dans votre prochaine réponse.

Nous passons maintenant à des tours de cinq minutes, en commençant par M. Ma.

Michael Ma: Je vous remercie, madame la présidente.

Monsieur Copeland, vous êtes l'auteur d'un article dans *Without Diminishment* à propos de l'étude sur l'épanouissement humain Global Flourishing Study. Vous avez souligné que les meilleurs prédicteurs de l'épanouissement sont une famille stable, le mariage, la pratique religieuse, un travail valorisant et une communauté dynamique.

Dans ce contexte, êtes-vous d'accord pour dire que notre niveau national d'immigration devrait être lié à des considérations en matière de logement, de soins de santé et d'emploi?

Peter Copeland: Je pense que notre plan annuel d'immigration devrait être éclairé par des renseignements comme le nombre de logements construits, les loyers dans les grandes régions métropolitaines, la disponibilité des services sociaux, l'accessibilité des soins de santé et d'autres paramètres dans les régions où les immigrants veulent s'installer.

Je pense que nous pouvons également nous intéresser aux baromètres de la confiance sociale. Encore une fois, l'Enquête sociale générale contient des renseignements à ce sujet. Elle pourrait être mieux présentée et produite, et mise à jour plus souvent.

Je pense que ce genre de choses permettrait d'établir une base de référence, puis des tendances qui pourraient éclairer la planification des niveaux. Plus on a de renseignements, mieux c'est.

● (1720)

Michael Ma: Je vous remercie.

Vous avez également écrit que l'épanouissement exige un engagement, envers les gens, le lieu et la tradition. Encore une fois, en ce qui concerne les traditions, quelle importance accordez-vous aux exigences en matière de résidence, aux examens d'aptitudes linguistiques et aux examens pour la citoyenneté?

Peter Copeland: C'est une excellente question.

Je pense qu'il faudrait leur accorder plus d'importance. Je ne vais pas vous donner de chiffre, mais je pense que, actuellement, nous sommes manifestement dans une situation où ces éléments n'ont pas beaucoup de poids.

Je pense que nous avons besoin d'un meilleur équilibre. C'est ce que nous devrions viser ici. Il faudrait étudier la question plus en profondeur, y réfléchir et chercher à rétablir un équilibre.

Michael Ma: Je vous remercie.

Dans la conclusion de l'article, vous soulignez que la politique et la culture devraient cultiver des dépendances dans le bon ordre, à la famille, à la communauté et à la nation.

Pouvez-vous nous expliquer plus en détail le lien entre la crise actuelle du logement et l'incapacité à former des familles?

Peter Copeland: Oui, bien entendu.

C'est certainement un facteur cité, à savoir que l'incapacité à trouver un logement est un facteur parmi tant d'autres qui dissuade les gens de former une famille. Le taux de fécondité n'a jamais été aussi bas. C'est quelque chose qui a des conséquences économiques, culturelles et sociales.

Je pense que nous devons tenir compte de ce genre de choses et ne pas ignorer les difficultés que connaît une partie de la population du Canada quand on planifie l'immigration.

Michael Ma: Diriez-vous que cela peut mener à une dilution des valeurs de la citoyenneté canadienne?

Peter Copeland: Pardon, qu'est-ce qui ferait ça?

Michael Ma: Les immigrants et autres personnes qui arrivent dans notre pays. Est-ce qu'ils entraînent une quelconque dilution de nos valeurs canadiennes?

Peter Copeland: Je pense que ça dépend vraiment d'un certain nombre de choses. C'est une question de rythme.

La présidente: Vous avez une minute.

Peter Copeland: C'est une question d'envergure, et il faut tenir compte du stress pour le système d'intégration et du soutien offert.

Il faut penser à ces éléments comme un tout. Beaucoup de facteurs influent sur les fluctuations dans la confiance. Un des facteurs qui influent le plus sur la confiance sociale est la primauté du droit — le respect de la primauté du droit, sa prévisibilité et sa cohérence — et la mesure dans laquelle les gens croient que le fardeau est partagé de manière raisonnable et que les systèmes ne sont pas exploités. Je pense que ces deux aspects sont influencés par les perceptions des Canadiens et les réalités des diverses parties du système d'immigration.

Michael Ma: Merci.

J'ai une très brève...

La présidente: Non, je suis désolé, monsieur Ma.

Merci.

Nous passons maintenant à Mme Sodhi, pour cinq minutes.

Amandeep Sodhi (Brampton-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie nos témoins d'être ici aujourd'hui.

Madame Madhany, vous avez souligné qu'il est tout aussi important d'aider les immigrants déjà au Canada à utiliser pleinement leurs compétences que de gérer les niveaux d'immigration. En ce qui concerne les mesures prises récemment par le gouvernement, comme le financement du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers, les programmes d'établissement et le nouveau plan des niveaux d'immigration, comment pensez-vous que ces initiatives aideront les immigrants à contribuer plus pleinement au marché du travail et à la société canadiens?

Shamira Madhany: Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, quand on a autant d'immigrants hautement qualifiés qui ne travaillent pas dans leur domaine ou qui sont sous-employés, on nuit essentiellement à la productivité du pays. Aussi, vous avez certainement entendu parler du récent rapport indiquant que les gens partent.

À mon avis, quand on examine toute la question de la planification de l'immigration et des personnes qui sont ici, on parle de deux processus distincts. La planification de l'immigration concerne les personnes qu'on fait venir. Il faut s'assurer de donner les bons renseignements à ces personnes, et, quand elles arrivent, on doit leur fournir du soutien.

Parmi les personnes qui sont déjà ici, il y a un grand nombre d'immigrants qui ne travaillent pas dans leur domaine. Il faut donc s'assurer de mettre en place des processus normalisés harmonisés, en particulier pour les personnes qui exercent des professions exigeant un permis de pratique, afin qu'elles ne soient pas invitées à venir au Canada et à se rendre dans une province, pour ensuite constater qu'elles ne peuvent pas exercer leur profession.

On a besoin d'un cadre de reconnaissance des compétences et d'une approche coordonnée entre le gouvernement fédéral et les organismes de réglementation des gouvernements provinciaux afin que les gens obtiennent leur permis et soient en mesure de travailler.

• (1725)

Amandeep Sodhi: Je vous remercie de votre réponse.

J'aimerais revenir sur la dernière partie de ce que vous avez dit.

En plus de ce que vous avez déjà mentionné, quels autres paramètres ou indicateurs le gouvernement devrait-il utiliser pour savoir si les programmes visant à améliorer la reconnaissance des compétences des immigrants et leur intégration au marché du travail fonctionnent?

Shamira Madhany: Essentiellement, il faut s'assurer que, quand on invite des personnes à participer au processus d'immigration Entrée express, on comprend que, lorsque ces personnes viennent ici dans le cadre d'un processus axé sur les ensembles, on doit savoir si elles obtiendront effectivement un permis, parce qu'on sait que ces personnes arrivent ici et n'obtiennent pas de permis.

Le premier paramètre consiste à déterminer ce qui arrive aux personnes auxquelles on envoie une invitation dans un ensemble en particulier.

Le deuxième consiste à déterminer si les personnes qui finissent par venir dans une province donnée peuvent exercer leur profession d'une manière à permettre l'évaluation de leurs titres de compétence et de leurs compétences, pour qu'elles puissent obtenir un permis sans se buter à des obstacles ou à des problèmes de chevauchement sur les plans de la langue ou de la formation. Il faut qu'on puisse faire comprendre à ces personnes qu'elles ont accès à des programmes de transition et qu'elles peuvent obtenir dès maintenant un permis et commencer à travailler.

Le troisième paramètre consiste à s'assurer que les personnes qui travaillent déjà ici utilisent pleinement leurs compétences. Si elles arrivent ici en tant qu'ingénieures et qu'elles sont sur le marché du travail, elles ne devraient pas faire de la saisie de données. Un programme de reconnaissance en milieu de travail doit être en place pour déterminer quelles sont les compétences de ces personnes et comment on peut les mettre à profit pour l'organisation.

Amandeep Sodhi: Merci.

Ma prochaine question s'adresse à vous, monsieur Copeland.

Dans un article du *Hill Times*, vous avez dit qu'il était essentiel de rééquilibrer les admissions en fonction de la capacité d'absorption pour assurer une immigration à la fois efficace et soutenue par le public. Le nouveau plan des niveaux d'immigration prévu dans le budget de 2025 fera passer le nombre de résidents temporaires de 673 000 à 385 000 l'année prochaine, et le nombre de résidents permanents, à 380 000.

Y a-t-il d'autres mesures que vous recommanderiez pour renforcer davantage la sécurité et l'intégrité du système d'immigration canadien tout en continuant d'accueillir de nouveaux arrivants?

La présidente: Vous avez 40 secondes.

Peter Copeland: Je répète qu'il serait utile de commencer à faire le suivi des informations sur la capacité d'absorption et de tenir compte de ces informations dans le plan annuel des niveaux d'immigration. Je pense qu'il faut envisager de revenir aux chiffres d'il y a cinq ou dix ans dans les divers ensembles. Les mesures sont de

bonnes premières étapes, mais nous devons réduire encore plus les volumes.

En ce qui concerne la sécurité à la frontière, j'ai été très heureux de voir que le gouvernement a conservé les éléments du projet de loi relatifs aux demandes d'asile, et qu'il a ajouté quelques dispositions au cours de l'étude article par article. Je pense aussi qu'il est important de renforcer le régime de sécurité frontalière canadien en général, notamment en conservant le régime d'accès légal, qui a été retiré du projet de loi C-2. Nos partenaires du Groupe des cinq ont tous des régimes d'accès légal. Le Canada se distingue donc par son retard à cet égard. Cette lacune nous rend vulnérables à l'exploitation.

La présidente: Merci.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mario Simard: Merci beaucoup, madame la présidente.

Monsieur Copeland, nous pourrions poursuivre la discussion que nous avons tout à l'heure. Nous essaierons peut-être de définir ce qu'est l'identité canadienne, mais en mettant un bémol. Je pense effectivement qu'il faut être très prudent lorsqu'on parle d'immigration, parce que le tort réputationnel arrive assez rapidement. Je vous explique.

Au Québec, nous avons eu des discussions sur l'immigration. Nous nous sommes demandé s'il ne fallait pas établir des seuils et s'il ne fallait pas penser à des politiques d'intégration. Cela a eu pour conséquence que, dans le reste du Canada, et je le dis parce que nous le voyons de l'intérieur du Québec, les Québécois ont maintenant la réputation d'être des gens supposément peu ou pas accueillants. Vous verrez cependant que c'est complètement l'inverse si vous regardez les statistiques concernant les crimes à caractère haineux, puisque c'est le Québec qui se retrouve au bas de la liste à cet égard, selon les statistiques. Il faut donc être prudent à cet égard.

Vous avez même sûrement déjà vu, lorsque nous parlons du projet national, des accusations selon lesquelles nous sommes des nationalistes, comme si le mot « nationaliste » était un mot à proscrire, un mot pestiféré. Je tiens donc à être prudent à cet égard.

Il reste que les Canadiens ont encore, selon moi, une obligation de définir ce qu'est l'identité canadienne. Je pense que nous, les Québécois, avons réussi à définir notre identité. C'est clair pour un Français, c'est clair pour un Allemand, mais ça semble un peu plus problématique pour les Canadiens.

J'aimerais vous entendre vous prononcer à ce sujet. Vous pouvez prendre un peu plus de temps que les 20 secondes auxquelles vous avez eu droit tantôt pour développer votre idée.

• (1730)

La présidente: Il vous reste une minute.

[Traduction]

Peter Copeland: Selon moi, améliorer les connaissances civiques des Canadiens les aiderait à mieux comprendre les éléments de notre système juridique et politique qui se démarquent sur la scène internationale, notamment notre modèle de parlement britannique et notre devise de paix, d'ordre et de bon gouvernement. Notre système juridique est basé sur une approche qui englobe le meilleur des deux mondes. Nous bénéficions à la fois d'une démocratie parlementaire et de solides mesures de protection des droits.

Je crois que le Canada est un endroit très mesuré et équilibré, mais nous devons mieux articuler ce qui fait de nous un pays mesuré et équilibré exactement, au lieu de nous contenter d'insister sur les questions de procédure, la tolérance et les choses de cette nature.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Copeland.

[Français]

Merci, monsieur Simard.

[Traduction]

Comme nous n'avons plus de temps, je vais accorder deux minutes à M. Davies et deux minutes à M. Fragiskatos, si ça vous va. Je vais ensuite consacrer une minute aux affaires du comité pour m'assurer que tout le monde est sur la même longueur d'onde avant les Fêtes.

Monsieur Davies, vous avez deux minutes.

Fred Davies: Merci, madame la présidente.

Monsieur Parton, j'aimerais discuter de quelque chose avec vous.

Comme vous le savez, parmi les pays du G7, le Canada accuse un retard assez important en matière de productivité à cause du manque d'investissements en capital. Vous avez parlé des travailleurs étrangers temporaires et des salaires qui sont beaucoup plus bas que ce qui serait normalement le cas.

Avez-vous remarqué une incidence sur la productivité depuis les changements apportés au Programme des travailleurs étrangers temporaires? Que recommanderiez-vous au gouvernement pour améliorer les investissements en capital liés aux métiers, et en ce qui concerne les changements en matière d'immigration?

Doug Parton: Ça, c'est toute une question.

Fred Davies: Je suis désolé.

Doug Parton: Nous avons constaté un manque de productivité, en particulier dans les domaines de la ferronnerie et des barres d'armature, particulièrement dans les secteurs résidentiels et commerciaux. Des condos d'un million de dollars sont construits au centre-ville de Vancouver, à Burnaby et dans tout le Lower Mainland.

Quand un travailleur étranger temporaire obtient le statut de résident permanent ou a la chance d'avoir un visa dans le cadre d'Expérience internationale Canada... Du 24 au 25 octobre, 665 personnes ont franchi le pas de ma porte, et on leur a fait passer des évaluations. Elles étaient censées être ici pour répondre à la pénurie de travailleurs qualifiés dont nous entendons parler, sauf que pendant les évaluations, elles ne savaient même pas ajuster leur ceinture porte-outils.

Ces personnes étaient utilisées — pardonnez-moi l'expression, je ne veux pas offenser qui que ce soit — comme des mulets, ce qui est inacceptable. On a rendu un mauvais service aux travailleurs

étrangers temporaires et on a dégradé les salaires des Canadiens. Je me retrouve maintenant à devoir décider si on devrait garder les résidents permanents et rehausser leurs compétences, ou si on devrait plutôt investir dans les Canadiens.

On est dans un cercle vicieux, et le problème ne se réglera pas du jour au lendemain.

La présidente: Merci, monsieur Parton.

Merci, monsieur Davies. Oui, deux minutes, ça passe très vite.

Monsieur Fragiskatos, vous avez deux minutes.

Peter Fragiskatos: Pour les analystes qui prépareront le rapport, il serait très utile que chacun d'entre vous présente ici aujourd'hui sa principale recommandation, en une ou deux phrases.

La présidente: Madame Madhany, nous allons commencer par vous, s'il vous plaît.

Shamira Madhany: Nous devons adopter une approche holistique en matière d'immigration et de planification de l'immigration. Il ne faut pas s'attarder seulement aux chiffres. Il faut appliquer une approche systémique et réfléchie, et assurer une coordination entre les gouvernements fédéral et provinciaux et les organismes de réglementation professionnelle. Il est vraiment important de mettre en place une approche systémique coordonnée.

La présidente: La parole est maintenant à vous, monsieur Parton.

Doug Parton: Très rapidement, si nous avons besoin de travailleurs étrangers temporaires dans le domaine de la construction, je dirais qu'il faut les payer en conséquence et peut-être même les payer plus cher. De cette façon, on ne compromettra pas le régime d'apprentissage canadien et on s'assurera que, si ce n'est qu'un problème temporaire qu'on tente de régler, les employeurs feront le nécessaire. Si c'est vraiment l'édification nationale qu'on vise, on va faire venir la crème de la crème du monde entier.

● (1735)

La présidente: Monsieur Copeland, vous avez 30 secondes.

Peter Copeland: Je dirais que nous devons rééquilibrer notre système en insistant sur une cohésion sociale, une identité nationale cohérente et des valeurs communes. Pour ce faire, nous pourrions explicitement légiférer... ou, par voie réglementaire, nous pourrions promouvoir des efforts visant à renforcer les mesures d'intégration, rendre divers types de résidence conditionnels au respect de certains critères et nous assurer d'aligner nos niveaux d'immigration sur notre capacité d'absorption, que ce soit sur les plans économique, du logement, des services sociaux, de la capacité, des compétences linguistiques ou des connaissances civiques.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Copeland. Vos deux minutes sont écoulées. Très bien.

Merci, monsieur Fragiskatos.

Je tiens à remercier les témoins de leurs excellents témoignages et de leurs précieuses recommandations. Nous avons entendu aujourd'hui deux groupes de témoins exceptionnels qui ont livré des témoignages très importants et formulé d'excellentes recommandations dont nous parlerons l'an prochain. Je remercie les témoins.

Je vais prendre une seconde pour parler des affaires du comité.

Le greffier a distribué un nouveau calendrier lundi. Il a écrit ici que nous avons quatre réunions, mais je pense que nous n'en avons que trois de prévues. Il y a ce jeudi, puis mardi prochain et la dernière. Nous avons décidé de ne pas siéger le 11 décembre. Ai-je bien compris?

La semaine prochaine, nous avons des réunions le 2 et le 4, puis nous en avons une le 9. Il nous reste trois réunions, et la dernière est annulée. J'espère que tout le monde est d'accord. Nous ne siégeons pas le 11. M. Ma sera déçu.

Je pense que vous le savez tous. Le 4 décembre, la ministre et ses collaborateurs témoigneront pendant deux heures sur les niveaux et le budget supplémentaire des dépenses.

Nous avons des groupes de témoins prévus pour mardi prochain. Je demanderais à nos collègues conservateurs de bien vouloir présenter leurs témoins le plus rapidement possible aujourd'hui, afin que nous puissions nous assurer d'en ajouter deux ou trois aux groupes de témoins de mardi.

Nous recevrons la ministre jeudi prochain et, bien sûr, vous nous donnerez quelques témoins additionnels, espérons-le peu de temps après, afin que nous puissions les inclure dans notre dernière réunion, le 9 décembre.

Sur ce, il n'y a rien d'autre à l'ordre du jour.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>